

## Aide-Mémoire

### Union des Comores

#### **Projet de Cogestion des Ressources Côtières pour une Subsistance Durable (CoReCSuD, P125301/TF098850 – JSDF) Premier Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagée du Sud-Ouest de l’Océan Indien (SWIOFish1, P132123/P132029)**

*Mission d’appui à la mise en œuvre  
du 7 au 22 décembre 2015*

1. Une mission de la Banque mondiale d’appui à la mise en œuvre du Projet de Cogestion des Ressources Côtières pour une Subsistance Durable (CoReCSuD, P125301/TF098850) et du Premier Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagée du Sud-Ouest de l’Océan Indien (SWIOFish1, P132123/P132029) s’est déroulée aux Comores du 7 au 22 décembre 2015. La mission avait pour objectif :

- *CoReCSuD* : (i) de faire un point sur l’avancement du projet et sur les aspects fiduciaires (passation des marchés et gestion financière) et de sauvegardes ; (ii) de finaliser les modalités de la restructuration du projet ; et (iii) de convenir du plan d’activité, du budget et du plan de passation des marchés jusqu’à la clôture du projet.
- *SWIOFish1* : (i) de faire un point sur les progrès effectués dans le cadre des différentes composantes du projet ; (ii) un appui à la programmation des activités de l’année à venir ; et (iii) une revue de la gestion fiduciaire du projet.

2. La mission était menée par M. Xavier Vincent (Chargé de Projet), et composée de Benjamin Garnaud (Spécialiste en Gestion des Ressources Naturelles), Cédric Boisrobert (Consultant pêche artisanale), Gertjan de Graaf (Consultant statistiques), Jean-Luc Lejeune (Consultant suivi, contrôle, surveillance et sécurité), Maharavo Harimandimby Ramarotahiantsoa (Spécialiste en Gestion Financière), Roya Vakil (Spécialiste du secteur financier) et Sylvain Rabeloson (Spécialiste en Passation des Marchés). La mission s’est déplacée à Mohéli afin d’observer les réalisations du projet CoReCSuD dans les sites sélectionnés.

3. La mission exprime ses remerciements aux autorités comoriennes pour leur accueil et leur disponibilité durant toute la mission. La mission tient particulièrement à remercier la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH), les coordinations nationales du projet CoReCSuD et du projet SWIOFish1, le Fonds d’Appui au Développement Communautaire (FADC), le Commissariat à la Production et la Direction Régionale des Pêches de Mohéli, ainsi que les communautés visitées pour leur appui et excellente collaboration. La liste des personnes rencontrées est annexée à cet Aide-mémoire.

4. Les messages principaux de cet Aide-mémoire sont les suivants :

- *CoReCSuD* : La DGRH et la mission ont précisé les éléments de la restructuration du projet requise par le Gouvernement. Cette restructuration sera finalisée en interne à la Banque mondiale et devrait être approuvée avant la fin du mois de février 2016. Les équipes ont programmé les activités jusqu’à la clôture du projet et il sera important de suivre attentivement les finances du projet afin d’éviter de dépasser le budget restant.
- *SWIOFish1* : Le projet est entré en vigueur le 28 octobre 2015 et toutes les conditions sont désormais réunies pour une mise en œuvre efficace. Les activités avancent toujours à un rythme soutenu, mais la préparation technique des différents marchés commence à accuser du retard sur la planification. Compte-tenu du nombre croissant d’activités programmées pour cette première année du projet, il est important

que les équipes techniques des institutions concernées mettent tout en œuvre pour accélérer la production des termes de référence requis par la coordination du projet.

## **I. Projet de Cogestion des Ressources Côtières pour une Subsistance Durable (CoReCSuD)**

### ***a. Contexte***

5. L'objectif de développement du projet est d'accroître l'accès aux revenus et aux services sociaux de base dans les communautés de pêche. Le projet vise à (i) renforcer les capacités des communautés de pêche, en particulier sur les aspects gestion de la ressource et pratiques de pêche durables, (ii) soutenir la préparation de plans de gestion locaux afin de pérenniser la ressource, et (iii) appuyer le développement des communautés de pêche par des micro-projets.

6. Le projet a officiellement démarré en mai 2012. Cependant, après des retards liés à l'ouverture et à l'utilisation du compte désigné, les premières activités du projet ont débuté en juin 2013. Le projet clôturera en mai 2016, dans moins de cinq mois. Dans ce contexte, les équipes ont revu les activités mises en œuvre et ont commencé à tirer les leçons de ce projet pilote pour la mise en œuvre du SWIOFish1, entré récemment en vigueur. Par ailleurs, le Gouvernement et la mission ont évalué la conception du projet au regard de sa mise en œuvre et de ses premiers résultats, et ont agréé sa restructuration.

### ***b. Constatations de la mission***

#### **Restructuration**

7. Suite à la requête du Gouvernement de l'Union des Comores envoyée à la Banque mondiale le 2 décembre 2015, la DGRH et la mission ont finalisé la restructuration du projet, qui porte sur 4 points : (i) l'objectif de développement du projet et le cadre de résultats ; (ii) l'organisation des composantes et des activités ; (iii) les catégories financières, afin d'éliminer la catégorie (2) (ii), caduque, et de l'intégrer à la première catégorie ; et (iv) la prorogation de la date de clôture du projet du 9 mai 2016 au 30 avril 2017. Ces différentes modifications ont été rendues nécessaires par l'évolution progressive des activités pilotes du projet, elle-même reflétant divers succès et difficultés. L'équipe de projet de la Banque mondiale finalisera le processus interne avant fin février 2016.

#### **Mise en œuvre des activités**

8. Le progrès vers l'objectif de développement du projet est jugé modérément satisfaisant. Les activités du projet continuent à être mises en œuvre à un rythme soutenu, et la mission tient à exprimer sa satisfaction au Gouvernement pour les progrès effectués. Les retards rencontrés au début du projet ne sont cependant pas rattrapés, le taux de décaissement n'est que de 59% et le taux d'engagement de 72%. Le descriptif détaillé de l'avancement des activités est annexé à cet Aide-mémoire.

9. *Animateurs communautaires.* 11 nouveaux animateurs communautaires ont été recrutés pour appuyer les 13 nouveaux sites d'intervention du projet. 25 animateurs accompagnent désormais les pêcheurs des 27 villages pilotes, et assurent leur liaison avec l'administration et les activités du projet. La mission a de nouveau constaté que le travail des animateurs n'apporte pas toujours satisfaction, et que leurs contraintes spécifiques sont mal comprises. Au regard de ces limites, mais aussi de leur importance actuelle et de leurs rôles potentiels, en particulier dans le cadre du projet SWIOFish1, il devient urgent que la DGRH démarre l'étude afin de mettre en place un système plus efficace d'accompagnement des communautés vers les objectifs du projet. Le consultant est en phase de recrutement. Il a été convenu que la DGRH soumettrait le plan de travail et la méthodologie du consultant à la Banque mondiale d'ici au 31 janvier 2016, et le plan d'action proposé par le consultant d'ici au 15 mars 2016.

10. *Structuration des organisations villageoises.* Les associations et coopératives de pêcheurs sont pour l'instant peu préparées à s'engager dans la cogestion des pêcheries et ressources côtières. Beaucoup d'entre elles ne sont pas organisées, ont un mandat peu clair, et ont de faibles capacités techniques et financières. Le

renforcement et l'officialisation des associations et coopératives de pêcheurs sont des éléments clef du développement de la cogestion des pêches. Dans ce contexte, la DGRH recrutera rapidement un consultant pour structurer les organisations de pêcheurs des villages pilotes (identification, sensibilisation, renforcement, structuration). Il a été convenu que la DGRH enverrait la note méthodologique et le chronogramme prévus dans les termes de référence à la Banque mondiale avant le 31 janvier 2016.

11. *Plans de gestion locaux et accords de cogestion.* Cinq Plans de Gestion Locaux (PGL) ont été préparés par la DGRH et fournissent un diagnostic socio-économique et écologique de zones importantes pour la pêche démersale. La DGRH prévoit de mettre en œuvre les priorités déclinées dans quatre de ces PGL à travers la signature d'accords de cogestion entre les villages concernés et l'Administration comorienne (le cinquième PGL est jugé non prioritaire). Compte-tenu des complémentarités entre les différents outils de cogestion, la mission a recommandé à la DGRH d'attendre le résultat des travaux relatifs à la structuration des organisations villageoises et du système d'animateurs avant de démarrer la préparation des accords de cogestion. Un consultant sera recruté pour préparer ces accords de cogestion et appuyer les communautés dans leur mise en œuvre. La mission a recommandé à la DGRH de suivre ce travail de façon rapprochée afin d'assurer sa qualité et son adéquation avec les besoins et demandes locales, ainsi que la faisabilité technique et financière des propositions de mesures de cogestion et d'accompagnement. Il a été convenu que la DGRH transmettra à la Banque mondiale : (i) le rapport initial du consultant décrivant la méthodologie qu'il propose pour avis avant fin mai 2016; ainsi que (ii) les propositions de mesures de cogestion et d'accompagnement faites par les organisations de pêcheurs, avant la finalisation des accords au plus tard fin juillet 2016.

12. *Sécurité en mer.* La mission a appuyé la DGRH dans la définition détaillée de la formation en sécurité des pêcheurs, privilégiant embarcations motorisées et formation de pêcheurs référents pour une plus grande efficacité. L'École Nationale des Pêches et de la Marine Marchande (ENPMM) sera en charge de ces formations, et bénéficiera d'un renforcement de capacités de la part de ses partenaires régionaux. Les matériels de sécurité en mer seront livrés en janvier 2016 et leur mise à disposition fera l'objet d'un protocole qui sera préparé avant fin janvier 2016.

13. *Micro-projets.* Le FADC a informé la mission que 28 micro-projets ont été réceptionnés dans 13 villages. 39 nouveaux micro-projets ont été programmés pour l'année à venir, couvrant ainsi l'ensemble des 27 sites pilotes. Le FADC prévoit de réceptionner provisoirement ces nouveaux micro-projets d'ici fin juin 2016. La plupart des micro-projets concernent des infrastructures de valorisation de la filière halieutique (magasins de stockage, poissonneries, points de vente d'intrants, aires de stationnement des embarcations), mais certaines communautés ont fait le choix d'investir dans d'autres types d'infrastructures sociales (salles de classe, latrines, marchés couverts). Le taux d'engagement du budget destinés aux micro-projets (1 080 000 \$) est actuellement de 84%, et 170 000 \$ peuvent encore être programmés d'ici la fin du projet. En parallèle de la construction des infrastructures, le FADC a formé des comités de gestion des infrastructures et appuyé l'élaboration des manuels de gestion. Le FADC a demandé l'appui technique de la DGRH et des Directions Régionales des Pêches (DRP) pour suivre de façon régulière la gestion effective de ces infrastructures.

14. *Accès au crédit.* La mission a appuyé la DGRH dans la finalisation de l'étude sur l'accès au crédit des pêcheurs. Elle a constaté que les institutions de microfinances (IMF) disposent des fonds et de la volonté pour prêter au secteur pêche, et qu'elles ne requièrent pas d'intervention financière au niveau de l'offre. Cependant, les expériences passées avec le secteur ont montré que les prêts directs aux pêcheurs individuels ont subi des taux de défaut très élevés, principalement à cause d'un manque de compréhension financière de l'emprunteur, et des risques liés à l'activité rendant nécessaire une assurance décès. En conséquence, les IMF demandent des garanties élevées et une assurance décès pour les prêts individuels aux pêcheurs, qui les rendent coûteux. Les IMF sont disposées à prêter à des groupements de pêcheurs, à condition qu'ils soient solides et formés, et ainsi remplacer les garanties matérielles par des cautions solidaires, ce qui abaissera le coût total des crédits. Le manque d'organisation collective des pêcheurs a été identifié comme étant la contrainte majeure à leur accès au crédit. La mission recommande donc à la DGRH de mettre en place une assistance technique pour renforcer l'organisation et les capacités des emprunteurs potentiels. Cette assistance technique s'appuiera sur les travaux de structuration des organisations de pêcheurs, en particulier sur les coopératives et les comités de gestion d'infrastructures de pêche. Elle formera les

membres des coopératives en microcrédit et gestion financière, les appuiera dans la formulation de leur proposition de crédit et effectuera un suivi régulier, idéalement jusqu'à la fin du projet. Il a été convenu que la DGRH soumettrait les termes de référence correspondant à la Banque mondiale d'ici fin février 2016.

15. *Aquaculture.* Suite à l'indisponibilité de l'expertise mahoraise initialement envisagée, la DGRH recrute un consultant individuel afin de mener l'étude sur le potentiel aquacole des Comores. Il est prévu que le consultant puisse débiter sa mission en janvier 2016 et rendre son rapport final avant fin mai 2016. La mission a à nouveau rappelé l'importance d'avoir des ambitions réalistes, d'adopter une approche filière, et de focaliser l'étude sur des espèces avec des parcours d'élevage simples pour lesquelles un marché existe.

16. *Échange d'expérience.* Une délégation comorienne a été invitée à une mission d'échange d'expérience au Mozambique en mars 2015, afin d'observer la mise en œuvre d'un projet similaire (le PPACG, P150546) et les approches développées par le Gouvernement mozambicain sur les aspects de cogestion, d'accès au crédit, de surveillance, etc. En retour, la DGRH a invité une délégation mozambicaine aux Comores. La DGRH a informé la mission que la délégation mozambicaine se déplacerait aux Comores au cours du premier trimestre 2016.

17. *Programmation des activités pour l'année en cours.* La DGRH et la mission ont revu le Plan de travail et budget annuel (PTBA) ainsi que le Plan de passation des marchés (PPM) proposés par la DGRH pour la fin du projet. De légers ajustements ont été apportés pour refléter les décisions prises pendant la mission. Il a été convenu que la DGRH enverrait à la Banque mondiale ces PTBA et PPM avant fin janvier 2016 pour avis de non-objection.

## Suivi et évaluation

18. La DGRH et la mission ont agréé de l'utilité de mener une évaluation finale du projet avant sa clôture, afin de tirer les leçons des approches innovantes qui ont été pilotées. Il a été convenu que la DGRH transmettrait les termes de référence de cette évaluation finale avant fin octobre 2016.

## Gestion financière

19. Suite à la mission, il ressort que sous réserve de la mise en œuvre des recommandations en annexe, les arrangements financiers en place sont adéquats. La performance de la gestion financière est **moyennement satisfaisante** et le risque de gestion financière est **modéré**. Le détail des constatations de la mission en gestion financière ainsi qu'un plan d'action sont annexés à cet Aide-mémoire.

20. La situation financière du projet au 10 décembre 2015 est résumée ci-dessous (1 USD = 421,60 KMF).

	DGRH		FADC		Total	
	USD	KMF	USD	KMF	USD	KMF
Montant total du don	1 549 000	653 227 040	1 180 000	497 488 000	<b>2 729 400</b>	<b>1 150 715 040</b>
Montant décaissé <sup>1</sup>	1 088 529	458 924 126	533 760	225 033 279	<b>1 622 290</b>	<b>683 957 405</b>
<i>Taux de décaissement</i>	<i>70%</i>	<i>70%</i>	<i>45%</i>	<i>45%</i>	<b><i>59%</i></b>	<b><i>59%</i></b>
Montant engagé <sup>2</sup>	1 060 533	447 120 757	910 811	383 997 965	<b>1 971 344</b>	<b>831 118 722</b>
<i>Taux d'engagement</i>	<i>68%</i>	<i>68%</i>	<i>77%</i>	<i>77%</i>	<b><i>72%</i></b>	<b><i>72%</i></b>
Montant des dépenses <sup>3</sup>	937 837	395 392 124	479 518,33	202 164 930	<b>1 417 355</b>	<b>597 557 054</b>
<i>Taux de dépenses</i>	<i>61%</i>	<i>61%</i>	<i>41%</i>	<i>41%</i>	<b><i>52%</i></b>	<b><i>52%</i></b>

<sup>1</sup>Ce montant est le total versé sur les comptes désignés depuis le début du projet.

<sup>2</sup>Il s'agit des montants des contrats signés et des coûts opérationnels depuis 2013.

<sup>3</sup> Il s'agit du total payé sur les engagements.

## Passation des marchés

21. Le détail des constatations de la mission en passation des marchés est annexé à cet Aide-mémoire. De façon générale, la mission a constaté que les recommandations émises lors de la dernière mission ont été suivies. L'équipe fiduciaire étant partagées entre les deux projets, les messages principaux sont listés dans la section passation des marchés du projet SWIOFish1 (cf. ci-dessous).

### *c. Plan d'action*

22. Le tableau suivant présente une liste des actions spécifiques à réaliser sur lesquelles l'équipe du projet de la DGRH et l'équipe de la Banque mondiale se sont entendues durant cette mission.

#	Activités	Échéance	Responsable
1	Envoi à la Banque mondiale des PTBA et Plan de passation des marchés mis à jour pour non-objection	31 janvier 2016	DGRH
2	Envoi à la Banque mondiale du plan de travail et la méthodologie du consultant pour l'étude « animateurs »	31 janvier 2016	DGRH
3	Envoi à la Banque mondiale de la note méthodologique et du chronogramme pour l'étude « structuration des organisations villageoises »	31 janvier 2016	DGRH
4	Finalisation du protocole de mise à disposition des équipements de sécurité en mer	31 janvier 2016	DGRH
5	Envoi à la Banque mondiale des termes de référence relatifs à l'assistance technique pour le crédit	29 février 2016	DGRH
6	Finalisation de la restructuration du projet	29 février 2016	BM
7	Envoi à la Banque mondiale du plan d'action proposé par le consultant pour l'étude « animateurs »	15 mars 2016	DGRH
8	Envoi à la Banque mondiale du rapport initial décrivant la méthodologie de l'étude « accords de cogestion »	31 mai 2016	DGRH
9	Achèvement des 39 micro-projets restants	30 juin 2016	FADC
10	Envoi à la Banque mondiale des propositions de mesures de cogestion faites par les organisations de pêcheurs [et d'accompagnement] dans le cadre de l'étude « accords de cogestion »	31 juillet 2016	DGRH
11	Prochaine mission d'appui à la mise en œuvre	Juin/juillet 2016	DGRH/BM

## **II. Premier Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagée du Sud-Ouest de l’Océan Indien (SWIOFish1)**

### ***a. Contexte***

23. Le projet SWIOFish1 aux Comores a pour objectif d'améliorer l'effectivité de la gestion des pêcheries prioritaires au niveau régional, national et communautaire. Il vise à : (i) améliorer la gouvernance des pêches, en ciblant principalement les politiques, les stratégies, les cadres juridiques et institutionnels, et les actions du secteur public nécessaires pour améliorer la gestion et la performance des pêcheries prioritaires ainsi que la santé de l'environnement marin ; et (ii) accroître les bénéfices extraits des pêcheries, en augmentant la valeur ajoutée locale et diversifiant les moyens de subsistance des pêcheurs afin de réduire la pauvreté et la pression sur les stocks, en améliorant le climat des affaires, en promouvant la productivité du secteur privé et de l'investissement, et en soutenant les investissements publics essentiels à un secteur privé viable.

24. Le projet SWIOFish1 couvre aussi le Mozambique et la Tanzanie, et comporte un programme d'activités régionales mis en œuvre par la Commission de l'Océan Indien au profit de la Commission des Pêches du Sud-Ouest de l'Océan Indien (CPSOOI) et ses Etats membres. Les Accords de Financement du projet relatifs aux Comores ont été signés le 9 avril 2015 et sont entrés en vigueur le 28 octobre 2015.

### ***b. Constatations de la mission***

#### **Mise en œuvre des activités**

25. Après quelques retards initiaux, la mise en œuvre des premières activités du projet continue à avancer à un rythme soutenu. 92% des 600 000 \$ d'avance de préparation ont été consommés avant son entrée en vigueur, équivalant à 4,5% du budget total du projet (12,2 millions de \$ au 20 décembre 2015). Les moyens de gestion du projet sont en place et la DGRH entame désormais la mise en œuvre des activités programmées pour la première année du projet. Face à la quantité d'activités prévues pour cette première année et leur forte complémentarité, la mission a recommandé à la DGRH de porter une attention particulière à leur séquençement et à leur coordination. Certaines activités sont prioritaires parce qu'elles conditionnent la mise en œuvre d'actions ultérieures.

26. *Sélection des sites d'intervention.* La DGRH et la mission ont affiné la sélection des sites privilégiés d'intervention. La mission a réitéré l'importance de faire correspondre la sélection de ces sites aux objectifs de projet, et donc de privilégier les villages de pêches démersales pour les activités liées à la cogestion et à l'appui aux filières. Il a été convenu que la DGRH finaliserait la sélection en intégrant les dernières statistiques disponibles, identifiant les sites principaux pour la pêche démersale, et faisant ressortir des ensembles cohérents (en particulier par rapport à des objectifs de gestion) qui deviendront les sites privilégiés d'intervention du projet. La DGRH transmettra les résultats de ce travail à la Banque mondiale avant fin février 2016.

27. *Suivi, contrôle et surveillance.* Dans le contexte du « carton jaune » adressé le 1er octobre 2015 par la Commission européenne à l'Union des Comores pour l'avertir qu'elle pourrait être recensée comme pays non coopérants dans le cadre de la lutte contre la pêche illicite, non-déclarée et non-réglémentée (INN), la DGRH et la mission ont revu la priorisation des différentes activités relatives au suivi, contrôle et surveillance. L'activité relative à l'expertise juridique a été ainsi sensiblement renforcée afin d'appuyer la DGRH et le Gouvernement des Comores dans la gestion de ce carton jaune. Les termes de référence mis à jour seront soumis à la Banque mondiale avant le 5 janvier 2016. Parallèlement, la mise en œuvre rapide de certaines actions prévues dans le projet, en particulier la sécurisation des activités du Centre National de Contrôle et de Surveillance des Pêches (CNCSP), devrait appuyer les autorités comoriennes dans leur dialogue avec l'Union Européenne. Le deuxième axe important est la programmation de l'activité relative à l'immatriculation des embarcations artisanales, élément clé en matière de gestion, de surveillance et de sécurité. La mission a appuyé la DGRH dans la préparation de termes de référence et de plans d'action.

28. Un tableau récapitulatif des activités de suivi, contrôle et surveillance et de leur situation est annexé à ce rapport. Elles sont nombreuses, et leur mise en œuvre nécessite que les services concernés s'impliquent fortement afin que les conditions de réalisation soient réunies dans les meilleurs délais. Il a été agréé que la DGRH soumettrait

les termes de référence des études prioritaires à la Banque mondiale avant le 5 janvier 2016. Compte tenu de la complexité de certaines actions et de la nécessité d'agir dans un délai relativement court, il a été agréé que la DGRH et le CNCSP bénéficieraient d'une assistance technique pour une durée de 3 mois, et que la DGRH transmettrait les termes de référence de cette expertise à la Banque mondiale avant le 5 janvier 2016.

29. *Statistiques.* La mission a appuyé la DGRH dans la mise en œuvre des activités relatives à l'amélioration de la collecte des données sur les pêches. Elle a noté que la stratégie nationale pour l'amélioration de la pêche et la collecte de données qui a été préparée n'est pas conforme aux termes de référence ou aux résultats attendus. Il a été agréé avec la DGRH et le consultant qu'une nouvelle stratégie serait préparée et validée avant fin mars 2016. Le nouveau plan d'échantillonnage et de stratification n'a pas été préparé avant la mission en raison du manque de connaissances spécifiques nécessaires à la DGRH. La mission a appuyé la DGRH dans la préparation de ce plan d'échantillonnage, qui sera finalisé avant fin décembre 2015 et mis en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016. La base de données n'a pas été revue et il a été décidé de reporter cette activité à 2017. Un examen approfondi du système de collecte de données a montré que le système est biaisé vers les pirogues motorisées (G18 avec traine). Dans ce contexte, la mise en œuvre du nouveau plan d'échantillonnage et de stratification est de la plus haute importance. La mission a développé et testé une application mobile pour la collecte de données de pêche qui sera pilotée à partir d'avril 2016.

30. *Autorité sanitaire.* L'Office Nationale de Contrôle Qualité et de Certification des Produits Halieutiques (ONCQCPH) a présenté à la mission une feuille de route claire détaillant les étapes nécessaires à la certification des produits à l'exportation. En l'absence d'infrastructures adéquates aux Comores, l'ONCQCPH établit progressivement des partenariats régionaux et internationaux afin de bénéficier de l'expertise nécessaire à l'analyse sanitaire des produits halieutiques (Institut Pasteur et Autorité Sanitaire Halieutique de Madagascar, Autorité Sanitaire des Seychelles, laboratoire d'analyse au Kenya). La mission a recommandé à l'ONCQCPH de continuer à optimiser les synergies entre les différents financements visant à atteindre l'objectif de certification des produits à l'exportation, en particulier en provenance de la Banque mondiale (SWIOFish1), l'Union Européenne (SmartFish2) et du Programme des Nations Unies pour le Développement. Pour ce faire, il sera en particulier nécessaire d'établir un système de planification et de suivi budgétaire clair identifiant les différentes sources de financement. La mission recommande par ailleurs à l'ONCQCPH de créer les conditions leur permettant d'auditer ou de faire auditer chaque entreprise candidate à l'exportation et de dresser une feuille de route pour chacune d'entre elles. Elle a enfin conseillé au Gouvernement de lancer les démarches visant à faire reconnaître l'ONCQCPH comme autorité compétente par les pays destinataires.

31. *Programmation annuelle.* La DGRH et la mission ont revu le Plan de travail et budget annuel et le Plan de passation des marchés pour l'année 2016. La DGRH transmettra les PTBA et PPM à la Banque avant fin janvier 2016 pour avis de non-objection. À cette occasion, la mission a rappelé à la DGRH que la programmation des activités est amenée à évoluer avec la mise en œuvre du projet : les activités sont des moyens pour atteindre les objectifs du projet ; en ce sens, certaines peuvent être supprimées si elles ne sont plus pertinentes et d'autres peuvent être ajoutées en accord avec la Banque mondiale.

## **Suivi et évaluation**

32. Il a été convenu que la DGRH établirait la situation de référence du cadre de résultat (annexé à cet Aide-mémoire) avant mi-février 2016.

## **Gestion financière**

33. *Situation financière.* Dix mois après l'approbation du projet, 8 mois après sa signature et moins de 2 mois après sa mise en vigueur, le taux de décaissement est de 14% sur le don AID de 8,7 millions de \$ (au 20 décembre 2015) et de 7% sur le don FEM de 3,5 millions de \$, pour un taux de décaissement total de 12%. La mission a, à nouveau, noté avec satisfaction la régularité avec laquelle la DGRH soumet les demandes de retrait de fonds à la Banque mondiale et l'enjoint à continuer.

34. *Revue de la gestion financière.* Suite à la mission, il ressort que sous réserve de la mise en œuvre des recommandations en annexe, les arrangements financiers en place sont adéquats. La performance de la gestion financière est **moyennement satisfaisante** et le risque de gestion financière est **modéré**. Le détail des constatations de la mission en gestion financière ainsi qu'un plan d'action sont annexés à cet Aide-mémoire.

35. La situation financière du projet au 10 décembre 2015 est résumée ci-dessous (1 USD = 447,38 KMF).

	Don AID		Don FEM		Total	
	USD	KMF	USD	KMF	USD	KMF
Montant total du don	8 716 680	3 899 668 298	3 500 000	1 565 830 000	<b>12 216 680</b>	<b>5 465 498 298</b>
Montant décaissé <sup>4</sup>	1 231 208	550 818 027	240 451	107 572 843	<b>1 471 659</b>	<b>658 390 871</b>
<i>Taux de décaissement</i>	14%	14%	7%	7%	<b>12%</b>	<b>12%</b>
Montant engagé <sup>5</sup>	534 254	239 014 762	2 130	953 045	<b>536 385</b>	<b>239 967 807</b>
<i>Taux d'engagement</i>	6%	6%	0,1%	0,1%	<b>4%</b>	<b>4%</b>
Montant des dépenses <sup>6</sup>	474 375	212 226 166	2 130	953 045	<b>476 506</b>	<b>213 179 211</b>
<i>Taux de dépenses</i>	5%	5%	0,1%	0,1%	<b>4%</b>	<b>4%</b>

### Passation des marchés

36. Le détail des constatations de la mission en passation des marchés est annexé à cet Aide-mémoire. De façon générale, la mission a constaté que les recommandations émises lors de la dernière mission ont été suivies. Les messages principaux sont les suivants :

- La mission a constaté que la recommandation concernant le recrutement d'une assistance technique en passation des marchés au niveau régional et d'un assistant en passation des marchés au niveau national a été suivie. Les résultats constatés permettent d'assurer une gestion plus acceptable des risques.
- Le suivi des Directives de passation des marchés en ce qui concerne la sélection fondée sur les qualifications du consultant est meilleur et le consultant est maintenant invité par une demande de propositions. Toutefois, et bien que généralement les coûts soient relativement maîtrisés, les négociations ne sont pas menées en respect de la disposition de l'annexe A de la Demande de proposition.
- Le manuel de traitement des contestations et réclamations n'a pas été préparé. Il a été agréé que la DGRH transmettrait le manuel finalisé à la Banque mondiale avant mi-février 2016. La Banque mondiale transmettra un exemple de manuel avant fin décembre 2015.
- La mission a constaté des retards dans la mise en œuvre du plan de passation des marchés, principalement dus à des délais trop longs de préparation des documents technique de passation. La mission a recommandé à la DGRH de revoir encore une fois le circuit d'élaboration des termes de référence, des spécifications techniques et des avant-projets sommaires et avant-projets détaillés pour les constructions.

37. La mission a par ailleurs rappelé à la DGRH qu'il était nécessaire qu'elle envoie à la Banque mondiale un tableau récapitulatif des formations dont a bénéficié le personnel. Il a été convenu que la DGRH enverrait ce tableau à la Banque mondiale d'ici au 15 janvier 2016.

<sup>4</sup>Ce montant est le total versé sur les comptes désignés depuis le début du projet.

<sup>5</sup>Il s'agit des montants des contrats signés et des coûts opérationnels depuis 2013.

<sup>6</sup> Il s'agit du total payé sur les engagements.



### c. Plan d'action

38. Le tableau suivant présente une liste des actions spécifiques à réaliser sur lesquelles la DGRH et l'équipe de la Banque se sont entendues durant cette mission.

#	Activités	Échéance	Responsable
1	Finalisation du plan d'échantillonnage et de stratification pour la collecte des données	31 décembre 2015	DGRH
2	Envoi à la DGRH d'un exemple de manuel pour le traitement des contestations et réclamations (passation des marchés)	31 décembre 2015	BM
3	Mise en œuvre du nouveau plan d'échantillonnage statistique, incluant la collecte des données aux niveaux des espèces démersales.	A partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2016	DGRH
4	Soumission à la Banque mondiale des nouveaux TDR pour l'expertise juridique prenant en compte le carton jaune UE, la rédaction du plan INN et l'appui au juriste de la DGRH	5 janvier 2016	DGRH
5	Soumission à la Banque mondiale des TDR pour : - l'étude et l'appui à la mise en œuvre des procédures d'immatriculation des petites embarcations de pêche (moins de 9m) - la mise en place des conditions de la surveillance participative - la sécurisation de la gestion administrative et comptable des actions de surveillance du CNCSP - la sécurisation du système d'information opérationnel du CNCSP - l'homologation des embarcations de pêche de moins de 24 tonneaux - l'assistance technique à la DGRH/CNCSP	5 janvier 2016	DGRH / CNCSP
6	Soumission à la Banque mondiale des TDR pour la formation des formateurs de l'ENPMM et appui pédagogique	5 janvier 2016	DGRH / ENPMM
7	Envoi à la Banque mondiale du tableau récapitulatif des formations	15 janvier 2016	DGRH
8	Finalisation de la Stratégie nationale pour la collecte de données et diffusion de l'information statistique halieutique	31 janvier 2016	DGRH
9	Transmission à la Banque mondiale des PTBA et Plan de passation des marchés pour avis de non-objection	31 janvier 2016	DGRH
10	Transmission du manuel pour le traitement des contestations ou réclamations (passation de marché)	15 février 2016	DGRH
11	Établissement de la situation de référence du cadre de résultat	15 février 2016	DGRH
12	Envoi à la Banque mondiale du rapport de sélection des sites d'intervention du projet	31 février 2016	DGRH
13	Formation des enquêteurs à l'utilisation des tablettes électroniques pour la collecte des données statistiques	15 mars 2016	DGRH
14	Transmission à la Banque mondiale des devis pour un système d'alimentation en énergie électrique hybride (solaire/réseau) et un système de récupération et stockage de l'eau de pluie à la DGRH et aux DRP	15 mars 2016	DGRH
15	Validation de la Stratégie nationale statistique avec toutes les parties prenantes	31 mars 2016	DGRH
16	Envoi à la Banque mondiale des termes de référence relatifs à un auditeur interne	31 mars 2016	DGRH
17	Démarrage de la phase pilote de collecte des données avec des tablettes électroniques	1 <sup>er</sup> avril 2016	DGRH
18	Formation de cadres nationaux (7 maximum) aux statistiques halieutiques (méthodologie FAO) par l'Institut Sous-Régional de Statistiques et d'Economie Appliquée (ISSEA, Yaoundé, Cameroun)	Avril – mai 2016	DGRH

#	Activités	Échéance	Responsable
19	Proposition à l'Institut National de la Statistique des modules « pêche » pour le recensement de la population 2016 et le recensement agricole 2017	15 mai 2016	DGRH
20	Transmission à la Société Nationale de Pêche des Comores des formulaires de collecte de données pour leurs embarcations de 6-9 m	15 mai 2016	DGRH
21	Prochaine mission d'appui à la mise en œuvre	Juin/juillet 2016	DGRH/BM

### III. Publication

39. Dans le cadre de la politique en matière d'accès à l'information, en vigueur depuis le 1er juillet 2010, l'Aide-mémoire peut être rendu public si le Gouvernement et la Banque mondiale en conviennent. Le Gouvernement et la Banque mondiale confirment leur compréhension et leur accord à rendre public le contenu de cet Aide-mémoire.

PUBLIC

## **ANNEXE 1 : Préparation à la gestion des pêcheries à petite échelle**

### ***Système d'animateurs communautaires dans les villages pilotes :***

Afin de préparer les communautés de pêcheurs et leurs organisations villageoises à la gestion des ressources halieutiques, et d'ancrer des relais du projet CoReCSuD dans les villages ciblés, des animateurs communautaires ont été déployés dans les villages. Cependant, ce système, qui est en place depuis plus d'un an et demi, n'a pas pleinement apporté les résultats escomptés. Les discussions avec la DGRH, l'ONG en charge du Suivi & Evaluation du projet, ainsi que les visites sur le terrain ont montré que certains animateurs ont des difficultés à mobiliser les communautés et inculquer les messages clef du projet. Ils ont toujours des difficultés de rapportage à la coordination du projet, et il semble même que certains sites du projet souffrent de l'absentéisme de l'animateur. Depuis la dernière mission d'appui à la mise en œuvre, 11 animateurs ont été recrutés pour couvrir les 13 villages additionnels sélectionnés en 2015, donnant maintenant un total de 25 animateurs communautaires sur les trois îles. Egalement, suite aux recommandations de la dernière mission en juin 2015, la DGRH a préparé des Termes de Référence (validés par la Banque) pour une étude qui étudierait les contraintes actuelles et proposerait des solutions pour renforcer ce système d'animateurs. Il est donc urgent de démarrer cette étude afin d'arriver à un système plus efficace pour l'accompagnement des communautés vers les objectifs du projet. La mission demande à ce que la DGRH envoie le plan de travail des activités et la méthodologie du consultant au plus tard le 31 janvier 2016, et le plan d'action proposé par le consultant au plus tard le 15 mars 2016.

### ***Organisation des pêcheurs au sein des villages :***

Les Associations ou coopératives de pêcheurs aux Comores sont pour l'instant peu préparées à s'engager dans la cogestion des pêcheries et ressources côtières. Beaucoup d'entre elles ne sont pas organisées ou enregistrées, ont un mandat peu clair, et manquent de vision et d'outils de planification. De plus ces organisations de base, faibles de capacité technique et financière ont souvent fait preuve de mauvaise gouvernance, décourageant ainsi des pêcheurs à s'impliquer dans leurs actions. Le renforcement et officialisation des associations de pêcheurs ou coopératives est un élément clef du développement de la gestion locale des pêcheries par les pêcheurs eux-mêmes, en collaboration avec l'administration. Les coopératives aux Comores ont traditionnellement été actives sur les aspects de sécurité en mer et achats groupés d'intrants de pêche, mais il est attendu que ces structures locales prendront un rôle important dans la gestion des ressources et la pêche responsable, la protection sociale des pêcheurs et le développement du secteur. Dans ce contexte, la DGRH va recruter un consultant pour structurer les organisations de pêcheurs des 27 villages pilotes (identification, sensibilisation, renforcement, structuration). Il est prévu dans les TDR (validés par la Banque) que le consultant prépare une note méthodologique avec chronogramme en début de contrat. La DGRH a convenu d'envoyer ce document à l'équipe de la Banque mondiale avant le 31 janvier 2016.

### ***Développement d'un système de cogestion des ressources halieutiques aux Comores :***

Le projet CORECSUD a apporté et continue d'apporter d'importants appuis pour développer la cogestion aux Comores. Cependant, les éléments cruciaux ne sont pas encore tous réunis dans le pays pour mettre en œuvre une cogestion efficace et durable. Les expériences comoriennes de gestion communautaires des pêches sont mal connues et peu divulguées, même si on sait qu'elles existent. Dans la plupart des villages côtiers, les pêcheurs sont mal organisés et peu appuyés par l'administration pour développer des activités. Les cinq Plans de Gestions Locaux des Ressources (PGL) préparés dans le cadre du projet donnent une bonne caractérisation socio-économique et écologique de zones importantes pour la pêche, particulièrement la pêche aux démersaux. La DGRH prévoit de mettre les priorités déclinées dans 4 des 5 plans (Le PGL qui couvre le Sud de la Grande Comores est moins pertinent et sera laissé de côté pour le moment). Tel que la dernière mission l'avait souligné, ces PGL constituent un début dans une approche stratégique et participative. Cependant, suite à la visite de terrain effectuée à Mohéli dans le cadre de cette mission, des questions se posent sur le degré de participation des acteurs clé locaux (notamment les coopératives de pêcheurs), dans la préparation des PGL. La mission de juin 2015 avait fait le même constat à Anjouan.

La DGRH a préparé des TDR (validés par la Banque) pour une étude et appui technique sur la cogestion. Le consultant (firme) appuiera la préparation d'accords de cogestion (prêts pour signature) de certaines dispositions prévues dans les PGL ou autres que les pêcheurs et villageois identifieraient. Par la suite, le consultant aura pour tâche de proposer des modalités de développement et mise en œuvre de mesures de cogestion, sur la base de premières expériences dans les sites du CORECSUD. La formule adaptée (peut être différente pour chaque île)

sera à terme inscrite dans des textes de loi. Dans ce processus de préparation de plans ou accords de cogestion, la participation des pêcheurs et la prise en compte de leurs idées de mesures à mettre en œuvre est impérative. De ce fait la mission recommande fortement un suivi rapproché de la DGRH de ce travail afin d'assurer la qualité et adéquation avec les besoins et demandes locales, et la faisabilité technique et financière des propositions de mesures de cogestion. Il est important d'anticiper les difficultés de mise en œuvre, liées à la capacité et motivation des acteurs locaux, et de privilégier des mesures déjà mises en œuvres par les pêcheurs (comme la gestion d'accès aux DCP ou l'interdiction communautaire de certaines pratiques), qui pourraient être institutionnalisées sous forme d'accords de cogestion.

Par ailleurs, ce travail aura de fortes complémentarités avec les deux consultations ci-dessus mentionnées (animateurs et coopératives). Par conséquent il est fortement recommandé de coordonner les actions, notamment les consultations et appuis (renforcement des animateurs communautaires et structuration de coopératives avant travail sur cogestion) au niveau des sites, afin de créer des synergies et éviter toute confusion dans les localités. En d'autres termes, les travaux sur les animateurs et sur les coopératives doivent être préalables à la préparation d'accords de cogestion.

La mission demande à recevoir le rapport initial du consultant présentant la méthodologie peu après son recrutement. Egalement, conformément au dernier aide-mémoire la mission demande à la DGRH d'envoyer à l'équipe de la Banque les propositions de mesures de cogestion faites par les organisations de pêcheurs.

Durant la mission, l'expert Suivi, Contrôle et Surveillance et l'expert Cogestion des Pêcheries de Petite Echelle ont appuyé la DGRH et le CNSP à préparer des TDR pour une étude pour la mise en place d'un système d'immatriculation des embarcations de pêche, et pour une étude sur la mise en place de la surveillance participative aux Comores. Les résultats de ces études et la mise en œuvre de leur plan d'action seront très importants pour le développement de la cogestion des pêcheries aux Comores.

PUBLIC

## ANNEXE 2 : Liste des activités de suivi, contrôle et surveillance et de sécurité en mer pour l'année 2016 (CoReCSuD & SWIOFish1)

### 1. Suivi, contrôle et surveillance

Réf.	activité	action	Projet	Point de situation	Actions à prendre	Période mise en œuvre	Evaluation financière	Observations	Budget disponible
2.1.1.7	Expertise juridique (préparation des textes d'application)		SWIOFISH1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sélection du consultant effectuée</li> <li>Liste de priorité des textes validée techniquement pour la mission 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Validation des nouveaux TDR (extension)</li> </ul>	Année 2016	X : Jours	Extension du nombre de jours : 4 objectifs : - Carton jaune UE - Rédaction Textes application - Rédaction Plan INN - Appui juriste de la DGRH	40 000 + 20 000
2.1.5.1	Evaluation des besoins et situation de référence <u>Registres des navires de pêche, engins et pêcheurs</u>	Action 1 Etude et appui à la mise en œuvre des procédures d'immatriculation des embarcations < 9 m	SWIOFISH1	<ul style="list-style-type: none"> <li>TDR validé techniquement</li> <li>Consultants non sélectionné</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission des TDR</li> <li>Appel d'offre</li> </ul>	Mars –Septembre 2016	90 jours	Nécessité de prévoir les coûts techniques de mise en œuvre et de sensibilisation en complément	20 000 + 20 000
	<b>A déterminer</b>	Etude sur la mise en œuvre des conditions de la surveillance participative	SWIOFISH1	<ul style="list-style-type: none"> <li>TDR validé techniquement</li> <li>Consultants non sélectionné</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission des TDR</li> <li>Appel d'offre</li> </ul>	2e semestre 2016	En cours d'estimation		
2.1.9.10	Mise à niveau système d'inspection à terre et en mer	Action 1 : sécurisation de la gestion administrative et comptable des actions de surveillance du CNCSP	SWIOFISH1	<ul style="list-style-type: none"> <li>TDR validé techniquement</li> <li>Identification du Consultant en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission des TDR</li> <li>Recrutement</li> </ul>	1 <sup>er</sup> trimestre 2016	En cours d'estimation	Recrutement direct par DGRH compte tenu des spécifications	
2.1.9.10	Mise à niveau système d'inspection à terre et en mer	Action 2 : sécurisation du système d'information opérationnel du CNCSP	SWIOFISH1	<ul style="list-style-type: none"> <li>TDR validé techniquement</li> <li>Identification du Consultant en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission des TDR</li> <li>Recrutement</li> </ul>	1 <sup>er</sup> trimestre 2016	En cours d'estimation	Recrutement direct par DGRH compte tenu des spécifications	

Réf.	activité	action	Projet	Point de situation	Actions à prendre	Période mise en œuvre	Evaluation financière	Observations	Budget disponible
2.1.9.8	Patrouilles	Année 2016	SWIOFISH1	<ul style="list-style-type: none"> <li>plan d'action annuel validé techniquement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission du plan d'action</li> </ul>	Mars – Décembre 2016	En cours d'estimation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contact avec CSP Madagascar *</li> <li>Contrat affrètement avec CSP Madagascar</li> <li>Conditions d'utilisation des différents moyens comoriens</li> <li>Protocoles d'accord</li> </ul>	50 000

## 2. Sécurité en mer et SAR

Réf.	activité	action	Projet	Point de situation	Actions à prendre	Période mise en œuvre	Evaluation financière	Observations	Budget disponible
2.1.9.16	Formation de formateurs pour CNCSP, COSEP, ENP et vulgarisateurs	Action 1 Formation des formateurs de l'ENPMM et appui pédagogique	SWIOFISH1	<ul style="list-style-type: none"> <li>TDR Validé techniquement</li> <li>Sélection du prestataire effectuée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission des TDR</li> <li>Transmission du devis de services</li> </ul>	Mi-janvier 2016 à mi-février 2016	En cours d'estimation	Prestataire : EAM Mayotte 3 objectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>Validation des référentiels et contenu des programmes</li> <li>Formation des formateurs</li> <li>Appui et audit de la formation</li> </ul>	

Réf.	activité	action	Projet	Point de situation	Actions à prendre	Période mise en œuvre	Evaluation financière	Observations	Budget disponible
223	Atelier de sensibilisation et formation des communautés sur la sécurité en mer		CoReCSuD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• TDR Validé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Validation des conditions de prise en charge des stagiaires</li> <li>-Sélection des stagiaires / sites</li> <li>-Revue de la proposition financière de l'ENPMM</li> <li>-Etablissement du calendrier de formation</li> <li>-Transmission</li> </ul>	3 sessions au 1 <sup>er</sup> semestre 2016	En cours d'estimation	5 formations de 15 stagiaires par session + animateurs Sessions de 7 jours : 35 heures Session à organiser après la formation des formateurs	
222	Acquisition d'équipements de sécurité personnelle		CoReCSuD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste validé</li> <li>• AO Réalisé</li> <li>• Fournisseur choisi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réception des équipements</li> <li>• Distribution des équipements</li> </ul>		A demander	Réception des équipements en janvier 2016 -Vérification du matériel à réception -Etablissement de la méthodologie de mise à disposition (plan) et de gestion de ces matériels -Campagne de mise à disposition -Suivi partiel de l'utilisation des équipements ( 3 mois)	
	<b>A déterminer</b>	Homologation des embarcations de pêche < à 24 Tx	SWIOFISH1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• TDR validé techniquement</li> <li>• Identification du Consultant en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transmission des TDR</li> <li>• Recrutement</li> </ul>	Mars –Septembre 2016	En cours d'estimation	Recrutement direct par DGRH compte tenu des spécifications de la prestation.	
???	???	Elaboration de plans locaux de sécurité	CoReCSuD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport provisoire présenté</li> </ul>	Rapport définitif	Janvier 2016	???		

Réf.	activité	action	Projet	Point de situation	Actions à prendre	Période mise en œuvre	Evaluation financière	Observations	Budget disponible
	<b>A déterminer</b>	Enquête sur accidentologie à la pêche artisanale			Plan d'action à déterminer	Mars 2016		<ul style="list-style-type: none"> <li>Validation du document d'enquête avec consultant de la BM</li> <li>Enquête effectuée par ressources internes</li> <li>Equipe projet similaire à celle des plans locaux de sécurité</li> <li>BDD par CNCSP</li> </ul>	
2.1.9.12	Equipement SCS et SAR pour les communautés	Action 1 Test Balise VMS-SAR Pêche artisanale	SWIOFISH1		Test phase 1	2e semestre 2016	Nil	<ul style="list-style-type: none"> <li>Convention avec CLS</li> <li>Identification des pêcheurs Prêt de balises par la société.</li> </ul>	

Réf.	Activité	T	Adm COM	WM C	Point de situation /Action	Actions COM	date	Actions WM C	date	Observations	Budget
2.1.6.9	Appui aux DRP pour fournir des procédures administratives simplifiées (1 guichet unique par Ile)	S		JLL /CB						A prendre en compte après étude sur immatriculation	
2.1.8.6	Préparation et mise en œuvre des plans de cogestion pour les démersaux.	S		JLL /CB							
2.1.8.7	Préparation et mise en œuvre des plans de cogestion par les CRG	S		JLL /CB							
	<b><u>Renforcement du suivi, contrôle et surveillance</u></b>										
2.1.9.1 2.1.9.2	Personnel	S		JLL	Fait ( 4 personnes )					Adéquation ou non par rapport aux	



											missions du CNCSP	
2.1.9.3	Mobilier, informatique et communication	EQ		JLL	Acquisition partielle Poursuite de l'acquisition en fonction des missions et des résultats de l'étude 2.1.1.4	Transmission liste	09/15					

Réf.	Activité	T	Adm COM	WM C	Point de situation /Action	Actions COM	date	Actions WM C	date	Observations	Budget
2.1.9.6	Mise à jour des stratégies SCS et SAR, y compris évaluation des besoins	S		JLL	TDR non rédigé 2 études différentes Contenu des TDR évalué lors de la mission	- Transmission TDR SAR - Transmission TDR SCS - Transmission propositions techniques - Transmission des rapports	09 /15 09 /15 Recep Recep	Commentaires et propositions sur les différents documents			
2.1.9.7	Contribution du CNCSP à la mise en place des plans de gestion	OP		JLL CB						En attente	
2.1.9.8	Patrouilles	OP		JLL	Non finalisé Tableaux de programmation à prévoir	- Transmission tableaux - Communication rapports d'activité	08/15 06 /15	Modèle tableau à communiquer	07/15	Lié en partie aux moyens malgaches	
2.1.9.10	Mise à niveau système d'inspection à terre et en mer	S		JLL	Non finalisé Action 1 : sécurisation de gestion administrative des actions de surveillance du CNCSP TDR à rédiger	Transmission TDR	08 /15	Commentaire TDR	08/15	Voir avec gestionnaire du CSP Madagascar	
2.1.9.11	Equipement SCS (VMS, petites embarcations)	EQ		JLL	Non finalisé Action 1 phase pilote avec CLS pour balise VMS/ SAR petite embarcation Action 1 : Contact avec CLS	- Transmission du protocole	Recep	Fiche technique	08/15		
2.1.9.12	Equipement SCS et SAR pour les communautés	EQ		JLL	En attente Résultat stratégie SAR et étude sur sécurité						

Réf.	Activité	T	Adm COM	WM C	Point de situation /Action	Actions COM	date	Actions WM C	date	Observations	Budg t
2.1.9.13	Equipement SAR, SOS Sécurité en mer, sensibilisation aux risques	EQ		JLL	En attente Résultat stratégie SAR						
2.1.9.14	Participation au réseau régional SAR et prévention des risques	TR		JLL	En attente sauf réunion correspondante						
2.1.9.15	Suivi VMS, analyse, échange d'information et bulletins d'information	TR		JLL							
2.1.9.16	Formation de formateurs pour CNCSP, COSEP, ENP et vulgarisateurs (animateurs?)	TR		JLL	En attente résultat stratégie SAR Sauf formation ENP cadre CoReCSuD						
3.1.1	Analyse du secteur privé au niveau national et régional, diagnostics et recommandations	S		JLL CB	En attente Prise en compte de l'aspect revenu disponible des pêcheurs artisans et de la filière commerciale pour équipement sécurité. Filière commercialisation poulpe, langouste et holothuries.						
3.1.5	Evaluation des capacités et des besoins, et appui au CRG, CCI et gestion des infrastructures	S		JLL CB	En attente Prise en compte de l'aspect revenu disponible des pêcheurs artisans et de la filière commerciale pour équipement sécurité. Filière commercialisation poulpe, langouste et holothuries.						
3.2.7	Formations pour les groupes locaux de cogestion	TR		JLL CB							

Réf.	Activité	T	Adm COM	WM C	Point de situation /Action	Actions COM	date	Actions WM C	date	Observations	Budg t
3.2.10	Réseaux des institutions de formation et qualifications communes des marins	TR		JLL CB	En attente sauf réunion correspondante						
3.3.1	Etude sur les sites de débarquement pour la pêche artisanale (accès au site, amélioration)	S		JLL CB							
3.2.11	Programme DCP et autres, animateurs locaux	OP		JLL CB							

### ANNEXE 3 : Accès au crédit pour les pêcheurs

1. **Depuis 2008, le secteur bancaire et de la micro finance en Union des Comores est en croissance.** Il y a officiellement cinq institutions bancaires y compris la Banque postale, trois institutions mutualistes d'épargne et de crédit, et le projet de l'Appui à la Micro-Entreprise (« AMIE », qui reçoit des financements de l'Etat, du PNUD, et les bailleurs koweïtiens). Les institutions de la microfinance sont la Banque de Développement des Comores, les Unions Régionales des Sanduk (Sanduk), et les Unions des Mutuelles d'Epargne et de Crédit (U-MECK). Elles couvrent largement le territoire des îles. Le Fonds d'appui au développement communautaire (FADC) intervient aussi dans le secteur, plutôt sous forme de gestionnaire des fonds de crédit financés par des bailleurs. L'Agence Française de Développement (AFD) est le bailleur le plus impliqué dans la microfinance et s'engage principalement au niveau des IMF, fournissant lignes de crédit aux BDC et Sanduk, et assistances techniques pour former le personnel et solidifier les processus de gestion bancaire.
2. **Le secteur de la microfinance aux Comores a déjà l'expérience des prêts au secteur de la pêche avec des résultats mitigés.** Historiquement, l'expérience de toutes les IMF (y compris l'AMIE et le FADC) en matière de prêts directs aux pêcheurs individuels a entraîné des taux de défaut problématiques et des coûts de transaction d'administration des prêts et de récupération des pertes très élevés. Les taux de défaut ont été attribués à plusieurs facteurs:
  - (i) Une mauvaise compréhension financière de base au sujet des remboursements (les emprunteurs n'ont pas compris qu'ils devraient faire des paiements périodiques avant la fin du terme du prêt)
  - (ii) Une mauvaise compréhension des coûts d'emprunt associés (à savoir que les paiements d'intérêts, les frais de dossiers, l'assurance en cas de décès, et les garanties financières font parties des coûts portés par l'emprunteur)
  - (iii) Certaines lignes de crédit réservées aux pêcheurs ont été utilisées par des non-pêcheurs (propriétaires de bateaux, etc.) pour des prêts à la consommation

La saisie des garanties matérielles des pêcheurs est un processus difficile logiquement, légalement et moralement pour les IMF. Dans la pratique, les garanties matérielles ne sont donc pas efficaces.

3. **Les IMF disposent de suffisamment de liquidités, et sont toutes financièrement capable de prêter leur propre capital aux pêcheurs sans financement extérieur ou rehaussements de crédit.** En outre, les IMF ne souhaitent pas d'interventions financières telles que les fonds publics et les garanties partielles de risque (en dehors des lignes de crédit à l'IMF directement), qu'elles jugent à la fois inutile et potentiellement contre-productives. Plusieurs institutions ont noté que les interventions financières étaient généralement associées à des campagnes de communication de la part du gouvernement et des bailleurs destinées à souligner leur soutien aux populations cibles. Ces campagnes ont créé une perception parmi les emprunteurs que les prêts étaient des subventions, ce qui a aggravé les taux déjà élevés de défaut. De plus, dans les cas des garanties fournies par l'Etat et les bailleurs, les IMF ont indiqué qu'elles n'ont pas pu récupérer l'argent (les demandes de paiement à travers la couverture de la garantie promise n'ont jamais été reconnues) et ils ont dû enregistrer l'intégralité des pertes.
4. **Le manque d'organisation collective des emprunteurs a été identifié comme étant la contrainte principale.** Les prêts directs aux pêcheurs individuels ont souffert de taux de défaut très élevés. Dans ce contexte, les IMF ont requis des garanties et des assurances en cas de décès, renchérissant les prêts individuels. Les IMF ont conclu que les prêts directs aux pêcheurs individuels ne sont pas un mécanisme de financement efficace. La BCD, la U-Meck et l'Union des Sanduks sont disposées à prêter à des groupements ou des coopératives de pêcheurs, à condition qu'ils soient solides et formés. Elles remplaceraient alors leurs exigences de garanties matérielles par des cautions solidaires, ce qui abaisserait le coût total des prêts pour les pêcheurs. Consciente du potentiel du secteur, la U-MECK de Moroni a récemment décidé de relancer leur engagement

avec les pêcheurs et ont octroyé deux prêts de 8 000 euros à des coopératives de pêche d'Ikoni. Leur expérience actuelle est satisfaisante et les remboursements sont effectués à temps, ce qui tend à renforcer la proposition de crédits solidaires.

5. **Il y a un fort besoin de renforcer le côté de la demande et de cultiver une culture du crédit au sein des pêcheurs.** À l'heure actuelle la majorité des pêcheurs n'ont pas les connaissances financières suffisantes, en particulier en ce qui concerne les obligations de prêt (et donc la capacité de négocier des conditions plus favorables), le coût réel des crédits, les échéanciers de remboursement, et les implications financières en cas de défaut. Il est nécessaire que les pêcheurs soient regroupés dans des structures adéquates et formés au crédit et à l'épargne.
6. **Il existe une forte complémentarité avec la structuration des groupements de pêcheurs prévue dans le CoReCSuD, ainsi qu'avec un futur projet de l'AFD.** Il est proposé que les groupes cibles qui bénéficieront d'une assistance technique pour faciliter l'accès au crédit proviennent de ceux qui recevront un appui à la structuration. De même, il sera important de construire des synergies avec les futures activités prévues par le Gouvernement sous financement AFD, qui finalise actuellement une étude de faisabilité afin de déterminer un éventuel financement et les interventions d'assistance technique pour renforcer à la fois la demande et l'offre de microfinance pour les secteurs productifs.

PUBLIC

## ANNEXE 4 : Rapport de gestion financière

### I. CoReCSuD

**Décaissement.** Le taux de décaissement selon Client Connection est de 59,44 % à ce jour. Ce taux est faible à 5 mois de la période de clôture initiale du projet. Les taux de paiement sont également faibles notamment au niveau de FADC. Les causes sont le décalage de l'exécution de certaines activités. La DGRH a rencontré des problèmes quant à l'accès à Client Connection, ce qui a abouti à la soumission des DRF de façon manuelle à partir de mai à octobre 2015 (DRF n°23 au 26). En novembre 2015, ce problème a été résolu. *La Banque invite le projet à suivre de près les procédures de soumission de DRF et à soumettre au moins une fois par mois une DRF. Un renforcement des compétences plus ciblé du personnel financier est aussi fortement recommandé face à l'utilisation des divers outils de la Banque (Client Connection/ ARCOT) afin de permettre une bonne gestion financière du projet.*

**Taux de change.** Concernant les taux de change appliqués lors de la soumission des DRF, les méthodes utilisées par unité de gestion ne sont pas homogènes ni clairement documentées. *Nous recommandons FADC et DGRH à se fixer une même méthode, idéalement à utiliser le taux de réapprovisionnement suivant la méthode FIFO pour la conversion des dépenses en USD lors de la production des DRF. Pour ce faire un suivi extra comptable des conversions effectuées est indispensable.* Cette méthode permet d'éviter les écarts liés à la différence de taux utilisé par la Banque et le projet. Une telle harmonisation s'impose vu que les comptes de ces deux unités sont annuellement consolidés.

**Suivi budgétaire.** Le taux de réalisation financière s'élève à 51% à fin novembre, ce qui est relativement faible tenant compte de la clôture prévue au 9 mai 2016. *La mission invite ainsi le projet à affiner les prévisions d'activités et, à faire un suivi plus rigoureux des activités, afin de les exécuter correctement avant la clôture.*

**Audit externe.** Les rapports d'audit externe relatifs à l'exercice 2014 ont été transmis à la banque dans les délais réglementaires. Pour permettre un suivi des recommandations plus efficient, *la mission invite le projet à procéder à la transmission des rapports d'audit de l'exercice 2015 au plus tard le 30 avril 2016.*

Lors de l'intervention de l'auditeur externe, des difficultés ont été rencontrées quant à la collecte des informations nécessaires à la consolidation des états financiers auprès de FADC. *La mission compte sur une meilleure communication et coopération entre les deux unités de gestion afin de faciliter la consolidation en considérant les délais impartis.*

L'auditeur externe dans son rapport a émis des recommandations pour améliorer le contrôle interne des principales recommandations. Certaines de ces recommandations sont partiellement ou non encore mises en œuvre, notamment celles relatives à la passation des marchés. *Nous invitons vivement le projet à les mettre en œuvre et à en faire le suivi mensuel.*

**Rapports financiers.** Le projet a communiqué les rapports de suivi financier trimestriels dans les délais. Les commentaires de la Banque seront communiqués avant le 31 décembre 2015.

**Contrôle interne.** Pour DGRH, le manuel de procédures n'intègre pas les procédures relatives à la clôture. *La mission invite le projet à mettre à jour le manuel par rapport à ces aspects. Pour faciliter cette actualisation, la mission demande au projet de s'inspirer de la présentation de l'atelier de septembre 2015 sur la gestion financière envoyée au projet.*

**Revue des transactions.** Suite à la revue des transactions, nous constatons l'insuffisance de justification des décaissements et le recours non systématique à la prospection de fournisseurs pour des activités pour lesquelles ceci est applicable. *La mission invite le projet à prendre en compte de ces défaillances du contrôle interne et à améliorer les procédures dans ce sens.*

## Plan d'actions en gestion financière (CoReCSuD)

<b>Suivi des recommandations de la précédente mission</b>			
<b>Constats/Risques</b>	<b>Actions recommandées</b>	<b>Responsable</b>	<b>Situation actuelle</b>
Révision en cours de période du PTBA	Révisions formelles de la programmation budgétaire prévues tous les six mois, des modifications légères entre temps en accord avec la Banque mondiale	Coordinateur TTL	Recommandation suivie
Audit externe	Transmission des rapports d'audit pour l'exercice 2014 au plus tard le 30 juin 2015	Coordinateur Equipe fiduciaire	Recommandation suivie
<b>Recommandation de la présente mission</b>			
<b>Constats/Risques</b>	<b>Actions recommandées</b>	<b>Responsable</b>	<b>Date limite</b>
Décaissement : DRF soumises manuellement pour quelques mois suite à un blocage dans l'accès à Clientconnection	Former le personnel financier à l'utilisation des divers outils de la Banque (clientconnection/ ARCOT) afin de permettre une bonne gestion financière du projet	Coordinateur TTL	28 février 2016
Décaissement : méthodes de conversion des dépenses en USD lors de la soumission de DRF non homogènes pour les 2 unités de gestion	Définir une même méthode, idéalement à utiliser le taux de réapprovisionnement suivant la méthode FIFO et faire un suivi extra comptable de l'utilisation de ces taux	DAF/Comptable du FADC RAF/Comptable de la DGRH	Immédiat
Manuel de procédures incomplet	Intégrer les diligences relatives à la clôture dans le manuel de procédures	Coordinateur Equipe fiduciaire	31 janvier 2016
Audit externe - Transmission des rapports d'audit externe	Transmettre les rapports d'audit au plus tard le 30 avril 2016  Assurer une meilleure communication entre les deux unités de gestion afin de faciliter la consolidation des états financiers	Coordinateur Equipe fiduciaire  Deux agences de gestion	30 avril 2016
Revue des transactions : insuffisance de justification des décaissements, non régularité de la prospection.	Fournir des justificatifs suffisants et appropriés pour chaque transaction  Procéder systématiquement à une prospection avant achat	Chaque unité de gestion	Immédiat

## II. SWIOFish1

Les principaux constats et recommandations de la mission portent sur :

### **Décaissement :**

Dépréciation du DTS vis-à-vis de l'USD : La mission note qu'à cause de la dépréciation des Droits de Tirage Spéciaux (DTS) vis-à-vis le Dollar US, au cours des mois récents, il y a eu des pertes de change significatives pour tous les financements IDA qui sont libellés en DTS. Par conséquent, il y a eu des diminutions importantes (en dollars) des fonds non-décaissés pour tous les financements IDA. Pour le financement du Crédit IDA le montant global des pertes de change s'élève à 787 415,00USD en date du 18 décembre 2015. *Toutes les agences d'exécution devraient suivre de près, par voie de Client Connection, l'impact de la dépréciation afin de s'assurer que les dépenses et les engagements prévus ne dépassent pas les fonds non-décaissés.*

La DGRH rencontre des problèmes quant à l'accès à Client Connection, les DRF se fait de façon. *La Banque invite le projet à s'informer de près sur les procédures de soumission de DRF. Un renforcement des compétences du personnel financier est aussi fortement recommandé face à l'utilisation des divers outils de la Banque (Client Connection/ ARCOT) afin de pallier à ces problèmes et permettre une bonne gestion financière du projet.*

### **Contrôle interne :**

Pour DGRH, le manuel de procédures n'intègre pas les procédures relatives à la clôture. *La mission invite le projet à mettre à jour le manuel par rapport à ces aspects.*

La tenue de la comptabilité et le suivi des activités du projet se font sur Excel malgré les recommandations émises durant la précédente mission. *La mission urge le projet à procéder à l'utilisation d'un logiciel approprié tout en étudiant les possibilités d'extension du logiciel déjà acquis par CoReCSuD.*

Suite à la revue des transactions, nous constatons l'insuffisance de justification des décaissements, la non régularité de la prospection de fournisseurs, le suivi non rigoureux des procédures administratives.

La DGRH n'est pas dotée d'un service d'audit interne. Vu l'envergure du projet, la décentralisation des activités et de leur suivi, ainsi que les faiblesses notées au niveau du contrôle interne, l'intégration d'un auditeur interne dans la structure serait bénéfique pour une bonne gestion financière.

*La mission invite le projet à prendre en compte de ces défaillances du contrôle interne et à améliorer les procédures dans ce sens.*

**Audit externe :** Lors de la précédente mission, il a été prévu que la période de juin 2014 à décembre 2015 représentant la phase de préparation fasse l'objet d'un audit. A la date de notre intervention, l'auditeur externe n'a pas encore été recruté. *La mission urge le projet à procéder au recrutement de l'auditeur de l'avance de préparation en tenant compte que la date limite de transmission des rapports d'audit relatifs à l'exercice 2015 est le 30 avril 2016.*

## Plan d'action en Gestion financière (SWIOFish1)

<b>Suivi des recommandations de la précédente mission</b>			
<b>Constats/Risques</b>	<b>Actions recommandées</b>	<b>Responsable</b>	<b>Situation actuelle</b>
ClientConnection. La DGRH a des difficultés à utiliser ClientConnection et le système ARCOT	La DGRH a sollicité qu'une mission des spécialistes de la Banque mondiale en décaissement se déplace à Moroni avant fin septembre 2015 pour appuyer la DGRH	Coordinateur	Formation effective en septembre 2015.  L'équipe éprouve toujours des difficultés à maîtriser les aspects Décaissement, les DRF sont d'ailleurs soumises manuellement pour le moment. <i>Davantage d'appui est nécessaire sur ce point.</i> <i>Donner des formations plus ciblées pour le personnel financier face à l'utilisation des divers outils de la Banque (clientconnection/ ARCOT)</i> <i>Avant le 31 janvier 2016</i>
Ouverture du second compte désigné	La mission a rappelé à la DGRH le besoin d'ouvrir le compte désigné destiné aux fonds du Fonds pour l'Environnement Mondial. La DGRH prendra les mesures pour que ce second compte désigné soit ouvert avant l'entrée en vigueur du projet, c'est-à-dire avant fin juillet 2015	Coordinateur	Recommandation suivie  Pour les sous-comptes désignés au niveau des régions, la même structure est prévue
Logiciel comptable	La DGRH a confirmé qu'elle utiliserait le même logiciel comptable que pour le CoReCSuD, mais qu'elle ne disposait pas pour le moment de la licence pour le projet SWIOFish1. Il a été convenu que la DGRH lancerait l'appel d'offre correspondant avant mi-juillet 2015	Coordinateur	Licence non encore acquise.  Prospection auprès des fournisseurs en cours. La mission recommande d'étudier les possibilités d'étendre le logiciel de CoReCSuD en vue de limiter les coûts
Audit externe	Les rapports d'audit pour l'exercice 2014 devront être soumis à la Banque au plus tard le 30 juin 2015	Coordinateur Equipe fiduciaire	Recommandation non suivie
<b>Recommandation de la présente mission</b>			
<b>Constats/Risques</b>	<b>Actions recommandées</b>	<b>Responsable</b>	<b>Date limite</b>
Dépréciation DTS vis-à-vis de l'USD Des pertes de change significatives pour tous les financements IDA qui sont libellés en DTS.	Suivre de près, par voie de Client Connection, l'impact de la dépréciation afin de s'assurer que les dépenses et les engagements prévus ne dépassent pas les fonds non-décaissés	RAF	En continu
Manuel de procédures incomplet	Intégrer les diligences relatives à la clôture dans le manuel de procédures	Coordinateur Equipe fiduciaire	30 juin 2016
Transmission des rapports d'audit externe de l'exercice 2015	Transmettre les rapports d'audit au plus tard le 30 avril 2016	Coordinateur Equipe fiduciaire	30 avril 2016



Revue des transactions : insuffisance de justification des décaissements, non régularité de la prospection.	Fournir des justificatifs suffisants et appropriés pour chaque transaction. Procéder systématiquement à une prospection avant achat. Faire respecter les procédures administratives.	Agence d'exécution	Immédiat
Audit interne	Envisager l'intégration d'un auditeur interne dans la structure afin d'assurer un suivi au quotidien du bon fonctionnement du contrôle interne	Coordinateur TTL	Fourniture des TDR à voir avant le 31 mars 2016  Evaluation d'autres options : agent du ministère, partage de coût sur le consultant de FADC

PUBLIC

## **ANNEXE 5 : Rapport de passation des marchés**

La supervision concerne la situation de la passation des marchés pour la période allant du mois de janvier 2015 au mois de décembre 2015 et incluant les revues effectuées au mois de juin 2015.

### **I. CoReCSuD**

#### ***Prévisions et réalisation pour la période de janvier 2015 à décembre 2015***

Dans le cadre de l'exécution du projet CoReCSuD, le plan de passation des marchés de l'année 2015 a été soumis le 8 Mars 2015 et a eu l'avis de Non objection le 25 Mars 2015. Ce plan a été encore révisé le mois de juillet 2015 et a eu l'ANO le 9 Octobre 2015.

Ce plan de passation des marchés prévoyait 35 activités dont 28 pour les services de consultant, 3 pour les marchés des fournitures et 1 marché et 3 séries de microprojets pour les marchés des travaux. Le montant total estimé pour cette période s'élève 203 958 609 KMF pour les services de consultant, 26 698 388 KMF pour les fournitures et équipements et 165 699 000 KMF pour les travaux.

Il a été constaté la réalisation de 23 activités (17 pour les services de consultant, 2 pour les marchés de fournitures et tous les contrats de travaux) par la signature des contrats et pour un montant de 292 501 833 KMF soit 73.20% des prévisions et se résumant par (i) Services de consultant : 121 795 474 KMF (75%) ; (ii) fournitures: 21 030 000 KMF (78.78%) et (iii) travaux 150 216 509 KMF (100%).

Pour ce qui reste, 4 activités de services de consultant et une de fourniture sont en cours de passation, 3 activités de formation sont supprimées pour non éligibilité, et les dernières qui n'étaient pas prêtes seront reprogrammées pour 2016.

#### ***Arrangements institutionnels et capacité de l'unité de gestion du Projet CORECSUD***

La mission a constaté que la recommandation concernant le recrutement d'AT passation au niveau régional a été réalisée. Les résultats constatés permettent d'assurer une gestion plus acceptable des risques.

#### ***Suivi des recommandations de la précédente mission de supervision***

En générale, les recommandations ont été suivies et la mission a constaté que : (i) suivant la méthode de qualification de consultant, le consultant est maintenant invité par une demande de proposition, toutefois et bien que généralement les coûts sont plus ou moins maîtrisés les négociations ne sont pas menées en respect de la disposition de l'annexe A de la Demande de proposition ; (ii) que toute activité relative aux infrastructures ont été confiées au FADC ; (iii) que la DGRH a fait une vérification plus approfondie de la qualification des fournisseurs ou entreprises afin d'éviter des problèmes de livraison (incomplète), des retards d'exécution ; (iv) cependant le manuel pour le traitement des contestations ou réclamations n'est toujours pas préparé et pour y remédier la mission a proposé un modèle pour inspiration de l'équipe et demande à ce que le projet de ce manuel lui soit transmis pour revue avant le 15 janvier 2016.

#### ***Problèmes rencontrés et recommandations***

Compte tenu du retard dans la mise en œuvre du plan de passation de marchés, la mission recommande de revoir encore une fois le circuit d'élaboration des TDR, des spécifications techniques et de l'élaboration des APS et APD pour les constructions.

#### ***Revue a posteriori de la passation de marchés***

La mission a effectué une revue a posteriori de la passation des marchés au niveau de la DGRH. La revue a concerné 9 contrats d'un montant estimatifs de 132 615.90 USD (5 services de consultant et 4 marchés de travaux). Par ailleurs une inspection physique a été effectuée sur le marché de poissons à Ndrodroni (Mohéli). Suite à la revue, la mission recommande à ce que (i) les paiements soient toujours justifiés suivant les dispositions contractuelles, et à ce que des rectifications soient effectuées et notamment sur le contrat de l'auditeur et de M. Chamssoudine Housseni où des dépenses remboursables ne sont pas étayées par des pièces justificatives. En cas de problème pour l'interprétation des dispositions contractuelles, la mission recommande au RAF et au Coordonnateur de consulter

le responsable en passation des marchés avant d'effectuer les paiements. La mission demande à ce que cette situation soit éclaircie et remise en ordre avant le 15 Janvier 2016 et (ii) que la publication des résultats de la passation de marchés suive les instructions du para. 7 de l'annexe 1 des Directives de la passation des marchés de fournitures, de travaux, fournitures et services autres que consultant et du para. 7 des Directives pour la sélection et emploi de consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID.

## **II. SWIOFish1**

### ***Prévisions et réalisation pour la période de Juillet 2014 à décembre 2015***

Dans le cadre de l'exécution du projet SWIOFISH 1, le plan de passation des marchés de l'année commençant le 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015 a été soumis en juillet 2014 et approuvé le 24 Juillet. Il a été révisé en juin 2015 pour validité jusqu'au 31 décembre 2015 et a eu l'avis de non objection le 5 Août 2015.

Ces plans de passation de marchés prévoyaient 21 activités pour les services de consultant, 6 pour les marchés de fournitures et 1 pour les marchés des travaux. Le montant total estimé pour cette période s'élève à **254 522.44 \$US** pour les services de consultant, **80 588 \$US** pour les fournitures et équipements et **36 829 \$US** pour les travaux.

En termes de réalisation, il a été constaté pour les services de consultant, 95.23% activités pour un montant de **263 731 \$US**. Le montant des réalisations pour les marchés de fournitures est de **58 768 \$US** pour 4 marchés (2 ont été regroupés) sur les 6 prévus (100%) et 1 marché réalisé pour les travaux pour un montant de **39 857 \$US**.

### ***Arrangement institutionnel et capacité de l'unité de gestion du Projet SWIOFISH 1***

La mission a constaté que la recommandation concernant le recrutement d'AT passation au niveau régional et le recrutement d'un assistant en Passation des marchés ont été suivis. Les résultats constatés permettent d'assurer une gestion plus acceptable des risques.

### ***Suivi des recommandations de la précédente mission de supervision***

Compte tenu que c'est la même équipe fiduciaire du Projet CoReCSuD qui est en charge de ce projet, le constat sur le projet CoReCSuD qui s'applique.

### ***Problèmes rencontrés et recommandations***

Compte tenu du retard dans la mise en œuvre du plan de passation de marchés, la mission recommande de revoir encore une fois le circuit d'élaboration des TDR, des spécifications techniques et de l'élaboration des APS et APD pour les constructions.

### ***Revue a posteriori de la passation de marchés***

La mission a effectué une revue a posteriori de la passation des marchés au niveau de la DGRH. La revue a concerné 6 contrats d'un montant estimatifs de 44 870 USD. Suite à la revue, la mission a constaté que (i) il y a un manque de rigueur lors des négociations de contrats de consultants et (ii) les paiements ne sont pas en conformité avec les termes du contrat. Afin de remédier à ces manquements, la mission recommande à ce que (i) les PV contiennent toutes les justification des émoluments qui doivent faire l'objet d'analyse poussée avec les justifications adéquate et toutes les information étayant les décisions convenues durant les négociations et (ii) de faire attention à la rédaction des contrats pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté. La mission recommande à ce que l'agence d'exécution vérifie les contrats qui tombent dans ce cas et communique à la Banque les actions qu'elle propose pour rétablir ces situations.

### ***PTBA et PPM pour l'année 2016***

L'élaboration du PPM pour l'année 2016 a été initiée avec l'agence et ce dernier est invité à utiliser l'ébauche pour la finalisation et soumission à la revue de la Banque. En résumé les activités ont été reprogrammées pour 2016 ou encore plus tard selon les besoins du Projet.

### ***Autres activités***

Suite à la demande du client, la mission a accepté la proposition d'alimenter les bâtiments du DGRH et des DRP par cellules photovoltaïques et d'installer un système de récupération de l'eau par la toiture des bâtiments. Ces deux activités feront l'objet de passation des marchés par demande de devis pour la fourniture et pose. La mission recommande à ce qu'un maximum de fournisseurs soient identifiés par l'émission d'avis de manifestations d'intérêt et que les besoins soient calculés pour établir le bordereau de détail estimatif pour chaque bâtiment avec le calendrier de mise en œuvre.

PUBLIC

## ANNEXE 6 : Programme de la mission

# Programme de mission

## Supervision du SWIOFish1 et du CoReCSuD

(version du 22 décembre)

Jour	Heure	Sujet	Lieu	Participants
Dimanche 6		Arrivée de Gertjan de Graaf (GdG)		
Lundi 7 décembre	13:20	Arrivée de Cédric Boisrobert (CB), Jean Luc Lejeune (JLL)		
	16:00 - 16:30	Revue du programme de la première semaine	DGRH	DGRH, CB, JLL, GdG
Mardi 8 décembre	Toute la journée	<b>Sessions techniques:</b> - Cédric Boisrobert: pêche à petite échelle, rencontre ENP - Gertjan de Graaf: statistiques - Jean Luc Lejeune: Texte d'application, Mise à niveau du service inspection (appui gestion, appui VMS) suivi, contrôle, surveillance	DGRH	DGRH, Statistique, Houdoir, Mahamoud, CNCSP, Cedric, Ibrahim
	14:45	Arrivée de Xavier Vincent (XV)		
Mercredi 9 décembre	8:30 - 9:00	Visite de courtoisie auprès du Secrétaire Général en charge des Pêches	Ministère en charge des Pêches	Secrétaire Général en charge des Pêches, DGRH, Banque mondiale
	9:30 - 10:30	Revue du programme de mission	DGRH	DGRH, DRP, Banque mondiale
	11:00 - 12:00	Réunion avec le PNUD	PNUD	Banque mondiale, PNUD
	Toute la journée	<b>Sessions techniques parallèles:</b> - Cédric Boisrobert: pêche à petite échelle - Gertjan de Graaf: statistiques - Jean Luc Lejeune: programme de formation sécurité des pêcheurs, formation des instructeurs, matériel de sécurité	DGRH	ENP, coordonnateurs, DGRH, Garde cote, CNCSP
	12:45	Arrivée de Benjamin Garnaud (BG)		
Jeudi 10 décembre	9:00 - 12:00	Session sélection des sites d'intervention du SWIOFish1: Informations territoriales / SIG / Ciblage	DGRH	DGRH, DRP, Banque mondiale
	13:30 - 14:30	Rendez-vous avec l'AFD et l'Ambassade de France	AFD	Banque mondiale, AFD, Ambassade de France
	15:00 - 16:00	Rendez-vous avec l'UE	UE	Banque mondiale, UE
	Toute la journée	<b>Sessions techniques parallèles:</b> - Cédric Boisrobert: pêche à petite échelle - Gertjan de Graaf: statistiques - Jean Luc Lejeune: Etablissement de plans locaux de sécurité, sécurité des embarcation des peche, projet pilotes balise sécurité	DGRH	DGRH, DRP, Transport, Garde-Cote, CNCSP, ENP, coordonnateurs
Vendredi 11 décembre		Visite de terrain Mohéli: rencontre avec le consultant cogestion, rencontre organisation pecheurs Mohéli, FADC, Animateurs site, pecheurs villageois, travail sur la présentation de lundi et Mardi avec les deux coordonnateurs Gertjan : Statistique tablette	Moheli	Consultants, Benjamin, Sylvain, Ibrahim, Haniati, groupe statistique
Samedi 12 décembre		Visite de terrain: Mohéli, Rencontre avec les autorités de l'île, visite parc, site du projet Cornecul	Mohéli	Consultants, Benjamin, Sylvain, Ibrahim, Haniati, groupe statistique
	14:45	Arrivée de Roya Vakil (RV)		
Dimanche 13 décembre		Retour de la mission vers Moroni		Consultants, Benjamin, Sylvain, Ibrahim, Haniati, groupe statistique

Lundi 14 décembre	9:00 - 12:00	<b>Présentation des progrès de la mise en oeuvre du CoReCSuD</b> - Point sur la mise en oeuvre des activités (Coordinateur) - Bilan financier et de passation des marchés (Responsables) - Cadre de résultats (Responsable en suivi et évaluation)	DGRH	DGRH, DRP, FADC, Banque mondiale
		<b>Session parallèle avec le bureau d'accès au crédit par les pêcheurs</b>	DGRH	Roya Vakil, Archipel Conseil, DGRH Banque mondiale
		Reunion et travail technique sur incorporation des statistique des activités de la société nationale de pêche	DGRH	Gertjan, Groupe statistique,
	12:00 - 13:30	<i>Pause déjeuner</i>		
	13:30 - 15:00	<b>Présentation des progrès de la mise en oeuvre du CoReCSuD par l'Unité de Gestion du FADC</b> - Mise en oeuvre des activités - Bilan financier - Cadre de résultats	DGRH	DGRH, DRP, FADC, Banque mondiale
	15:00 - 16:30	<b>Présentation de l'évaluation du CoReCSuD par l'ONG de suivi/évaluation</b>	DGRH	DGRH, DRP, FADC, Banque mondiale, ONG suivi/évaluation
Mardi 15 décembre	19:00 - 12:00	<b>Présentation des progrès de la mise en oeuvre du SWIOFish1</b> - Point sur la mise en oeuvre des activités (Coordinateur) - Bilan financier et de passation des marchés (Responsables) - Cadre de résultats (Responsable en suivi et évaluation)	DGRH	DGRH, DRP, Banque mondiale
	12:00 - 13:30	<i>Pause déjeuner</i>		
	13:30 - 16:00	<b>Restitution à mi-parcours des consultants (CoReCSuD et SWIOFish1):</b> bilan de la première semaine, programmation de la deuxième semaine - Cédric Boisrobert: pêche de petite échelle - Jean-Luc Lejeune: suivi, controle et surveillance, sécurité en mer - Gertjan Degraaf: statistiques - présentation de l'office -	DGRH	DGRH, DRP, Banque mondiale
Mercredi 16 décembre	14H00-16H00	Etude spécifique: gestion de la pêche artisanale (immatriculation et licence)	DGRH	JLL, Houdoir, CNCSP, Transport, Cedric
	14H00-16H00	Etude spécifique : surveillance participative - restructuration de CoReCSuD	DGRH	JLL, CNCSP, Houdoir, DGRH, Garde cote, Gendarmerie,
		Reunion et travail technique sur les base des données statistiques	DGRH	DGRH, Gertjan, groupe statistique,
	9h00-12h00	<b>Appui à la finalisation du PTBA CoReCSuD 2016-2017</b> <b>Appui à la finalisation du PTBA SWIOFish1 2016-2017</b>	DGRH DGRH	DGRH, Banque mondiale DGRH, Banque mondiale
Jeudi 17 décembre	09h-12h00	<b>Ciblage SWIOFish</b>	DGRH	DGRH, Banque mondiale
	Toute la journée		DGRH	DGRH, Banque mondiale
		<b>Sessions techniques parallèles</b>		
		<b>Aspect pêche artisanale</b>	DGRH	Ibrahim, DGRH, BM
		<b>Préparation plan national SAR</b>	DGRH	Houdoir, DGRH, Garde-Cote, CNCSP, BM
		<b>Activité de surveillance (Suite) aspects sur les formations et textes règlementaires</b>	DGRH	Houdoir, CNCSP, JLL
Vendredi 18 décembre	8:30 - 11:00	<b>Présentation et validation des PTBA 2016-2017</b>	DGRH	DGRH, DRP, FADC, Banque mondiale
	14:00 - 16:00	<b>Restitution du cadre institutionnel de la DGRH, CNCSP, DRP Revu des TDR</b>	DGRH	Cofinco; DGRH, Consultants, Coordonnateurs
	16:00-17:00	<b>Restructuration CoReCSuD</b>		DGRH,DRP,BM
		<i>Départ de Gertjan de Graaf</i>		
Samedi 19 décembre	9:00 - 11:00	<b>Restitutions fiduciaires SWIOFish1 et CoReCSuD</b> - Passation des marchés: Sylvain - Gestion financière: Maharavo	DGRH	DGRH, FADC, Banque mondiale
Dimanche 20		Rédaction des Aides-Mémoires		

Lundi 21 décembre	8:30 - 10:00	<b>Restitution de la mission sur les aspects "appui au crédit"</b>	DGRH	DGRH, DRP, FADC, Banque mondiale
	10:00 - 12:30	<b>Discussion des Aides Mémoires (CoReCSuD &amp; SWIOFish1)</b>	DGRH	DGRH, DRP, FADC, Banque mondiale
	12:30 - 14:00	<i>Pause déjeuner</i>		
	14:00 - 15:00	<b>PTBA CoReCSuD et SWIOFish1</b>	DGRH	Ministre en charge des Pêches, DGRH, Banque
		<b>Restitution ciblage</b>	DGRH	tous
	14:55	<i>Départ de Jean Luc Lejeune et Cédric Boisrobert</i>		
Mardi 22 décembre	9:00 - 10:30	<b>Restitution de la mission auprès de la Ministre en charge des Pêches, en présence du Ministère des Finances</b>	DGRH	Ministre en charge des Pêches, DGRH, Banque mondiale
	15:35	<i>Départ de Xavier Vincent, Roya Vakil, Benjamin Garnaud</i>		

PUBLIC

## ANNEXE 7 : Liste des personnes rencontrées

Nom et prenom	Institution	Fonction	Tél	E-mail
Mohamed Halifa	Ministère	Délégué chargé de la Peche et de l'Agriculture		
Mikidar Houmadi	DGRH	DG	321 03 34	
Youssef Ali	DGRH	DG Adjoint	336 69 11	<a href="mailto:yousmed69@yahoo.fr">yousmed69@yahoo.fr</a>
Houdhoir Soilihi	Swiofish1	Assistant Coordinateur	333 28 89	<a href="mailto:houdhoir@yahoo.fr">houdhoir@yahoo.fr</a>
Mohamed Tohir Ibrahim	CoReCSud	Coord CoReCSud	325 76 25	<a href="mailto:toihyr@gmail.com">toihyr@gmail.com</a>
Soifa Ahmed	ONCQCPH	Coord ONCQCPH	333 71 22	<a href="mailto:soifaahamed@yahoo.FR">soifaahamed@yahoo.FR</a>
Said Ali Antoissi	BM	Consultant	332 76 78	<a href="mailto:asaidalisaid@wordbank.fr">asaidalisaid@wordbank.fr</a>
Douf Fat Dhoulkamal	FADC	Directrice Exécutif National	333 19 06	<a href="mailto:doulfat@yahoo.fr">doulfat@yahoo.fr</a>
Nidali Ali Msa	ONCQCPH	Inspecteur ONCQCPH	320 30 15	<a href="mailto:abounidal82nam@yahoo.fr">abounidal82nam@yahoo.fr</a>
Haniati Kambi	Swiofish1	RSE/Communication	33183 10	<a href="mailto:haniati_kambi@yahoo.fr">haniati_kambi@yahoo.fr</a>
Nashim Mohamed	Swiofish1	Admin Referenciel	339 33 81	<a href="mailto:nashimohamed@gmail.com">nashimohamed@gmail.com</a>
Maaloumi Abdou	Swiofish1	Adm base des données	338 40 87	<a href="mailto:cmaaloumi@yahoo.fr">cmaaloumi@yahoo.fr</a>
Sitti Mmadi	Swiofish1	Respo Sauvegarde	336 59 74	<a href="mailto:sitti.mmadi@yahoo.fr">sitti.mmadi@yahoo.fr</a>
Mohamed Abdoulwahabe Said Her	CNCSP	inspecteur Pêche	337 20 06	<a href="mailto:abdoulwahab26@yahoo.fr">abdoulwahab26@yahoo.fr</a>
Ismael Mohamed Adam	ONCQCPH	inspecteur Pêche	338 02 40	<a href="mailto:adamselemane@yahoo.fr">adamselemane@yahoo.fr</a>
Ahmed Said Soilihi	DGRH	Chef de service pêche	335 30 28	<a href="mailto:ahmed-ndevou@yahoo.fr">ahmed-ndevou@yahoo.fr</a>
Mohamed Ali Mohamed	CNCSP	Inspecteur	32564 22	<a href="mailto:rachad_ali@yahoo.fr">rachad_ali@yahoo.fr</a>
Kamardine Boinali	DRP Mohéli	point focal CoReCSud	332 66 10	<a href="mailto:boinalikamar@yahoo.fr">boinalikamar@yahoo.fr</a>
Bahidjat Abdallah	Swiofish1	Assistante passation marché	335 38 63	<a href="mailto:abahidjat@hotmail.com">abahidjat@hotmail.com</a>
Oirdi Zahir Aboubacar	DRPANjouan	point focal CoReCSud	339 66 68	<a href="mailto:aoidizahir@yahoo.com">aoidizahir@yahoo.com</a>
Sahnoune Mohamed Abdou	ONCQCPH	Inspectrice ONCQCPH	342 63 47	<a href="mailto:saahnoune@yahoo.fr">saahnoune@yahoo.fr</a>
Mahamoud Saifillah	DRP Ngazidja	point focal CoReCSud	332 26 22	<a href="mailto:saifl@yahoo.fr">saifl@yahoo.fr</a>
Mbaé Mohamed Bilali	CNCSP	Informaticien	352 48 78	<a href="mailto:m2_bilal@yahoo.fr">m2_bilal@yahoo.fr</a>
Dr SAIDO	ACTIV	Res Suivi Evaluation CoReCSud	352 98 58	<a href="mailto:saido.massoudi@yahoo.fr">saido.massoudi@yahoo.fr</a>
Ismail Mahamoudou	CNCSP	inspecteur Pêche	334 61 03	<a href="mailto:mzesoule@yahoo.fr">mzesoule@yahoo.fr</a>
Mahamoudou Abidina	Swiofish1	Assistant juriste	331 33 37	<a href="mailto:papawassiaan@gmail.com">papawassiaan@gmail.com</a>
Nassabia Said	Swiofish1	Assistante Administrative et Financière	335 39 63	<a href="mailto:nassabia.said@yahoo.fr">nassabia.said@yahoo.fr</a>
Abdillahi Hassani	Swiofish1	Respo Admin et Financier	333 86 32	<a href="mailto:hasahamada@yahoo.fr">hasahamada@yahoo.fr</a>
Said Ali Said Nassur	CoReCSud	Assistant Comptable	338 32 87	<a href="mailto:saidnassurs@yahoo.fr">saidnassurs@yahoo.fr</a>
Abdouchakour Mohamed	DGRH	Responsable recherche	333 07 23	<a href="mailto:abdouchamed@yahoo.fr">abdouchamed@yahoo.fr</a>
Belloumi Ben Amir	FADC Mohéli	comptable	335 25 74	<a href="mailto:belloumy@hotmail.com">belloumy@hotmail.com</a>
Abdoul latuf Abdallah	FADC Mohéli	Directeur	320 37 40	<a href="mailto:abdlatif@yahoo.fr">abdlatif@yahoo.fr</a>
Inzoudine Athoumane Tara	FADC Mohéli	Socio organisateur	332 05 46	<a href="mailto:tarainzoudine@hotmail.com">tarainzoudine@hotmail.com</a>
Ibrahim Abdou Ahmed	FADC Mohéli	Responsable ACT-P	328 57 69	<a href="mailto:sombefils@yahoo.fr">sombefils@yahoo.fr</a>
Mohemed Attoumane	PNM	Eco-garde	335 77 15	
Abdoulatuf Dahalane	PNM	Eco-garde	342 09 87	
Ibrahim Zaki	Mohéli	Cimmissire à la production		
Youssef Ibrahim	Garde Côte	Chef de service	331 87 40	
Bakri Oumouri	Mini Transport	Resp Rég sce Marine		
Said Salim	Mini Transport	Agent Ministère Transport	333 97 07	<a href="mailto:aicha_lubna@yahoo.fr">aicha_lubna@yahoo.fr</a>
Mohamed Elamine Youssef	ENPMM	Formateur	321 07 77	<a href="mailto:scoblar07@gmail.com">scoblar07@gmail.com</a>
Omar Houmadi	ENPMM	DG	333 62 89	-
Ahmed Abdou	Parc marin	Chargé des missions juridique		



BELLAIS ERIC	EAM Mayotte	Directeur	63969558 1	
Salim Ben Ali	PNM	Technicien	325 13 10	
Abdoul-Anzize Ali Mbwana	PNM	Hangers	321 76 05	
Daoud Ousseine	NioumachouoiPrésident		327 70 87	
Zourdine Abderehemane	PNM	Eco-garde	321 94 02	
Jean Ahmed Said Madi	PNM	Eco-garde	327 31 10	
Saindou Issoufa	S nd Pêcheur	SG	345 07 26	
Assadou Daou	WALLA II	Pêcheur		
Rainati Ahamada	Parc marin	Chargé des missions	335 72 67	
Ousseine Saindou	WALLA II	SG Adjoint	327 31 10	
Soifeine Abdallah	WALLA II	Conseiller municipal	342 02 80	
Abassam Haturache	WALLA II	Ecolier		
Abdoulazize AliMbavaka	WALLA II	Membre Communauté WALLA II	321 76 05	
Dhoulhedji	WALLA II	Membre Communauté WALLA II	342 57 26	
Soufiane	WALLA II	Membre Communauté WALLA II	343 45 86	
Zaidou Ben Mmadi	WALLA II	Membre Communauté WALLA II	338 15 75	
Anoir	WALLA II	Pêcheur		
Ahamada Said Abdallah	WALLA II	Membre Communauté WALLA II	324 67 18	
Iliassa Kamel	WALLA II	Pecheur		
Salim Ahmed Nourdine	Ndrodroni	Animateur	328 94 71	
Dainane Ali Ousseine	Ndrodroni	PR-CP	344 56 66	
Mohamed Daou	Ndrodroni	Président Cooperatve pêcheur		
Soufou Said	Ndrodroni	membre Cooperatve pêcheur		
Laidine Baco	Ndrodroni	membre Cooperatve pêcheur		
Abdou Laguera	Ndrodroni	Vendeur poisson	328 16 01	
Jaki Abdallah	Ndrodroni	membre Cooperatve pêcheur	346 66 76	
Zourdine Habibi	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Fatoumia Hamide	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Fatima Balo	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Nadjibou Abdou	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Hadithou Madi	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Baraka Zoubdou	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Nasmati Mourdi	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Fatima Ali Soumail	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Djanfar Mohamed	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Zarianti Moussa	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Ankilati Moussa	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Haria Mohamed	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Kika Mougoudja	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Toioussi Houmadi	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Oumina Assane	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Kamaria Mydjay	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Laylati Djaza	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Mouniati Amir	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Rifanti Daoulabou	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Sariati Amir	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Rehema Attoumane	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		

Nadjada Daoud	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Naida Mistoihi	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Bite Ansoine	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Anzilati Ahmed	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Moutune Ambadi	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Al-feine Antoy	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Kamou	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Antoy Said	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Mohamed Pimasse	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Ali Madi Balou	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Said Bahama	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Mydjay Said	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Habibi Madi	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Haidar Ali Ben youssouf	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Moussa Ibra	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Andjibou Amir	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Mourssali Moussa	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Yassine Chamssi	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Sainyati Abdoubastoi	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Dhoukifal Adane	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Moustoifa Djanfar Said	WALLA I	Membre Communauté WALLA I		
Daniel Ali Bandar	CO FINCO	Consultant	322 23 82	<a href="mailto:bandarkazal@yahoo">bandarkazal@yahoo</a>
nidhoim assoumane	CO FINCO	Consultant	341 28 98	
houseine cheikh soilih	CO FINCO	DG	332 03 37	<a href="mailto:houchekh@yahoo.fr">houchekh@yahoo.fr</a>
assoumane mhoma	CO FINCO	collaborateur	332 74 81	mhoma athoumani@yahoo.fr
Kamal Mahamoud	DGRH	Technicien	3296502	<a href="mailto:kamal.mamoud@gmail.com">kamal.mamoud@gmail.com</a>
Djamal Mahafidhou	Consultant	Statistique		
Younaisse Hamidou	D.N Statistique D G Adjoint			
Mohamed Halouche	HAIRU-SNP	DG		
Doulfat Dhoukamal	FADC	Directrice Exécutif National	333 19 06	<a href="mailto:doulfat@yahoo.fr">doulfat@yahoo.fr</a>
ATHIEL Marc	Banque de Développement des Comores	Directeur Général Adjoint	26977308 18	<a href="mailto:marc.athiel@bdevcom.net">marc.athiel@bdevcom.net</a>
ben ALLAOUI Youssouf	Union des MECK	Chef Service Marketing et Communication	26977336 40	<a href="mailto:allaoui@u-meck.org">allaoui@u-meck.org</a>
MOEGNI Chakira	Union Régionale des Sanduku de Ngazidja (URGC)	Directeur Exécutif	26933300 02	<a href="mailto:chakira_moegni@yahoo.fr">chakira_moegni@yahoo.fr</a>
MLATAMOU Fatima Madi	AMIE	Directrice exécutive	26976333 43	<a href="mailto:mлатamou_fatima@yahoo.fr">mлатamou_fatima@yahoo.fr</a>
AHOMEDO Badroudine	Syndicat National pour le Développement de la Pêche	Président	26932523 65	N/A
ATHOUMANE Ahmed	Syndicat National pour le Développement de la Pêche	Coordinateur de coopératives des pêcheurs	26933606 88	<a href="mailto:papafoundi@yahoo.fr">papafoundi@yahoo.fr</a>
GABORIT Léo	Agence Française de Développement (AFD)	Chargé de Projets	26977329 10	<a href="mailto:gaboritl@afd.fr">gaboritl@afd.fr</a>

## ANNEXE 8 : Avancement des activités du CoReCSuD par composante

COMP.	Activités et tâches	Statut
<b>Composante 1 : Renforcement des capacités et Sensibilisation des communautés côtières</b>	<b>1.1 Sensibilisation à l'exploitation durable des ressources</b>	
	Recrutement des animateurs et affectation sur le terrain	11 Animateurs Communautaires recrutés dans les 13 nouveaux villages.
	Préparation et mise en œuvre du plan IEC	Activité réalisée et pêcheurs sensibilisés. D'autres outils (visuels) IEC pourront être développés pour installer au niveau des villages.
	<b>1.2 Service de vulgarisation de la pêche artisanale et des pratiques d'aquaculture</b>	
	Réhabilitation des infrastructures de pêches existantes.	Activité annulée.
	Fourniture de 14 séchoirs pour la transformation du poisson par le séchage dans chaque village du projet.	Les séchoirs sont tous montés et distribués mais en général peu utilisés.
	Etude sur les potentialités de l'aquaculture et faisabilité des pratiques aquacoles.	Consultant sélectionné et a envoyé sa proposition (en cours d'évaluation).
	<b>1.3 Enquête sur les capacités des zones côtières et identification des pratiques alternatives</b>	
	Aider les collectivités à identifier des pratiques durables et rentables.	Réalisé.
	Présentation sous SIG des données de base du projet.	Réalisé. Carte et informations utilisées pour les autres actions du projet.
	<b>1.4 Renforcement des capacités sur la gestion des micro-microprojets</b>	
	Formation sur la gestion administrative et financière des micro-projets.	Réalisé.
	<b>Composante 2 : Préparation des plans de gestion intégrée des ressources par les collectivités participantes</b>	<b>2.1 Appui aux communautés pour la préparation des plans de gestion locaux des ressources marines et côtières</b>
Déclinaison du plan d'aménagement national sur la pêche démersale en plans locaux de gestion.		Réalisé. Travail d'appui à la mise en œuvre (accords de cogestion).
Acquisition d'équipements pour la préparation de plans de gestion locaux.		En cours de mobilisation.
<b>2.2 Appui à la mise en œuvre du plan national de sécurité en mer</b>		
Expertise en sécurité en mer pour préparer un plan national.		En cours. Fait à l'interne.
Acquisition d'équipements de sécurité en mer pour le pêcheur.		DAO préparé. En cours de mobilisation.
<b>2.3 Appui à l'institutionnalisation de la cogestion</b>		
Adoption des plans de cogestion locale des ressources côtières et renforcement et formalisation des associations et coopératives locales de pêcheurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultation pour l'appui à la préparation d'accords de cogestion. Consultant sélectionné mais contrat pas encore signé.</li> <li>- Consultation structuration des coopératives : en cours de contractualisation.</li> </ul>	
<b>C o m</b>	<b>3.1 Développement des micro-projets pour les communautés de pêcheurs</b>	

	Priorisation des microprojets par les communautés.	Réalisé pour tous les villages.
	Exécution des travaux pour les micro-projets.	Oui pour les m-p de 2014 et en cours pour 2015.
	<b>3.2 Promotion et diffusion des pratiques durables</b>	
	Formation sur le montage des microprojets et formation sur les pratiques alternatives durables.	Pilotage de poulpes et langoustes
	<b>3.3 Appui à l'accès aux microcrédits pour les communautés de pêcheurs</b>	
	Mise en place d'une stratégie pour l'accès aux crédits par les communautés de pêcheurs.	Réalisé. Préparation à la mise en œuvre en cours.
<b>Composante 4 : Gestion du projet, suivi et évaluation,</b>	Ressources humaines de l'UGP.	Assistant Coordonnateur en cours de recrutement.
	Formations.	Réalisées. Plus de formations pour le CORECSUD.
	Réalisation d'un audit des comptes.	Audit réalisé.
	Suivi et Evaluation et Communication.	S&E par l'ONG en cours (prévu jusqu'à décembre 2016).

PUBLIC

## ANNEXE 9 : Indicateurs du projet CoReCSuD

Activité	Indicateur	Cible A1	Cible A2	Cible A3	Cible A4	observation
----------	------------	----------	----------	----------	----------	-------------

### Composante 1. Sensibilisation à l'exploitation durable

1.1 Sensibilisation à l'exploitation durable des ressources	Nombre de personnes sensibilisées ( <i>cumulé</i> )	Plan	0	1000	2000	3000	
		Réalisé		1340	3987		
1.2 Service de vulgarisation de la pêche artisanale et des pratiques d'aquacultures	Nombre de personnes formées ( <i>cumulé</i> )	Plan	0	100	300	600	
		Réalisé	32	253	344		
1.3 Enquêtes sur les capacités des zones côtières et identification des pratiques alternatives	Identification des meilleures pratiques ( <i>cumulé</i> )	Plan	0	0	1	2	
		Réalisé			2		
1.4 Renforcement des capacités sur la gestion des microprojets	Nombre de groupes organisé et formés	Plan	0	0	10	10	
		Réalisé		14	13		

### Composante 2. Préparation des Plans de Gestion Intégrée des ressources par les collectivités participantes

2.1 Analyse de la durabilité des pratiques actuelles						
2.2 Préparation de pêches collaboratives et de plans de gestion zones côtières	Nombre de villages pilotes ayant adopté un plan de gestion de la zone côtière ( <i>cumulé</i> )	Plan	0	0	3	6
		Réalisé			29	
2.3 Développement de programmes pilotes vigilance côtière y compris la sécurité en mer						
2.4 Support à l'institutionnalisation de la cogestion	Mesure de cogestions approuvées par les autorités compétentes ( <i>cumulé</i> )	Plan	0	0	3	6
		Réalisé			4	

- il y a 5 plans de gestion locaux : le premier plan à Anjouan approuvé par 9 villages, le deuxième à Anjouan approuvé par 1 village, le 3è plan à Mohéli approuvé par 3 villages, le 4è plan au Nord de la Grande-Comore adopté par 10 villages et le dernier plan au Sud de la Grande-comore adopté par 6 villages  
- les mesures de cogestion prises : interdiction de la pêche au fillet, au drap/moustiquaire, dynamite et au noison (tenhrosia)

### Composante 3. Microprojets pour les communautés de pêche artisanale

3.1 Développement des microprojets pour les communautés de pêcheurs	Nombre de micro-projets mis en œuvre ( <i>cumulé</i> )	Plan	0	10	20	30
		Réalisé		0	28	
3.2 Promotion et diffusion de pratiques durables	Atelier par île	Plan	0	0	3	3
		Réalisé		3	6	
3.3 Appui à la mise en place de groupes d'entraide financière	Nombre de groupes d'entraide mis en place par le projet ( <i>cumulé</i> )	Plan	0	1	2	3
		Réalisé		0	0	

- le nombre de microprojet validé est de 67 dont 28 sont terminés  
 - il y a eu 3 ateliers de sensibilisation sur chaque île portant sur des sujets différents  
 - indicateur sur l'entraide financière inadapté, il est en cours de révision

### Composante 4. Gestion du projet, suivi et évaluation, communication

4.1 Atelier de lancement du projet						
4.2 Les responsables de la coordination du projet sont opérationnels						
4.3 La gestion administrative, financière et comptable du projet est performante	Rapport technique et Financier trimestriel	Plan	3	7	11	15
		Réalisé	3	7	10	

## ANNEXE 9 : Indicateurs du projet SWIOFish1

<b>Objectif de développement du projet / Objectif pour l'environnement mondial (ODP/OEM):</b>												
<b>Améliorer l'effectivité de la gestion des pêcheries prioritaires au niveau régional, national et communautaire.</b>												
Indicateurs de résultat de niveau ODP	Clé	Unité de mesure	Ré fér en ce	Valeur cumulée								
				AN1	AN2	AN3	AN4	AN5	Cible AN6			
<b>1 (Niveau régional)</b> Nombre de nouvelles signatures de pays de la CPSOOI d'accords bilatéraux et/ou multilatéraux dans le domaine des pêches		Nombre	0	0						6		
<b>2 (Niveau national)</b> Nombre de plans nationaux de gestion des pêcheries prioritaires mis en œuvre contenant des mesures visant à contrôler l'activité de pêche <sup>(1)</sup>		Nombre										
<b>2.1. Comores:</b> Plan de gestion démersaux (Approche écosystémique des pêches)		Nombre	0	0						1		
<b>3 (Niveau local)</b> Nombre d'unités de gestion communautaire atteignant au moins deux des objectifs de performance <sup>(2)</sup>												
<b>3.1 Comores</b>		Nombre	0	0						6		
<b>4 Nombre de bénéficiaires directs (dont proportion de femmes)</b>												

<b>4.1 Comores</b>	C	Nombre (%)	0	0					10,000 (27%)			
<b>Résultats intermédiaires et indicateurs de résultats intermédiaires</b>												
<b><i>Composante 2: Amélioration de la gouvernance des pêcheries prioritaires</i></b>												
<b>2.1. Systèmes d'information sur les pêches (SIP) / tableaux de bords opérationnels</b>												
<b>2.1.1. Comores : Tableau de bord en place et rendu public, avec des données régulièrement mises à jour</b>		O/N	N	N					O			
<b>2.2. Au moins un instrument politique ou légal relative à la gestion des pêches prepare ou mis à jour dans chacun des pays</b>												
<b>2.2.1. Comores : Adoption des Arrêtés d'application du code pêche</b>		O/N	N	N					O			
<b>2.3. Contrôle de l'activité de pêche</b>												
<b>2.3.1. Comores : Navires inspectés, en pourcentage de la flotte motorisée</b>		%	2%	2%					10%			
<b><i>Composante 3 : Accroissement des bénéfices économiques tirés des pêcheries prioritaires</i></b>												
<b>3.1. Nombre de membres de communautés cibles qui participant à des améliorations de filières à travers des activités du projet</b>												
<b>3.1.1. Comores : Nombre d'opérateurs de filières bénéficiant de formation en développement des affaires et des chaînes de valeur</b>		Nombre	0	0					600			
<b>3.2. Infrastructures de pêche opérationnelles</b>												



<b>3.2.1. Comores</b> : Nombre d'infrastructures de pêche opérationnelles	Nombre	2 <sup>7</sup>						8			
<b>3.3. Au moins une chaîne de valeur relative à une pêcherie prioritaire améliorée par pays</b>											
<b>3.3.1. Comores</b> : Exportation de poisson depuis les Comores	O/N	N	N					O			
<b>Composante 4 : Gestion et coordination du projet</b>											
<b>4.1 Nombre de rapports semi-annuels de progrès du projet soumis</b>	Nombre	0	8					48			

**(1) La mise en œuvre des mesures de contrôle des activités de pêche sera mesurée par :**

1. Unités<sup>8</sup> de pêches enregistrées et licenciées comme prévu par la loi dans les pays cibles ;
2. Les unités de pêche opérant dans les pêcheries cibles sont régulièrement inspectées;
3. Un système de surveillance satellitaire des navires de pêche est opérationnel ; et
4. Un centre de surveillance des pêches est équipé et fonctionnel dans les pays cibles.

**(2) Les cibles de performance sont définies ci-dessous**

1. Un accord est en place entre l'administration et les communautés sur les plans de gestion communautaires (référence: 0)
2. Des réunions de cogestion sont tenues au moins deux fois par an au niveau des îles
3. Au moins 85% des navires, des engins statiques et des opérations d'aquaculture sont enregistrés pour chaque unité de cogestion (% du recensement cadre), comme prévu par le code pêche
4. Au moins 50% sont licenciés pour chaque unité de cogestion (% des navires, des engins statiques et des opérations d'aquaculture enregistrés), comme prévu par le code pêche (référence 0)

<sup>7</sup> Mission de diagnostic de fonctionnement des chambres froides villageoise, d'évaluation des capacités de stockage et de leur système de gestion, DNRH, janvier 2012. Out of 19 infrastructure only 2 are fully operational and in use

<sup>8</sup> Comoros: All motorized vessels; Mozambique: vessels above 10 meters in length and fishing gears; Tanzania: > 11 meters